

SMA magazine

Le magazine d'information de Saint-Malo Agglomération
n°14 / juin 2024

**Vélo MAT :
un début
prometteur !**



**Saint-Malo
Agglomération**

Grand dossier

L'Agglo côté mer
P. 8

Tourisme

Chaque commune
a des atouts
P. 17

Solidarité-Proximité

C'est parti pour le Bafa
de territoire !
P. 28

Pass jeunes agriculteurs

12 talents à l'honneur
P. 34

- FINANCES** 4 Compte administratif 2023
- FINANCEMENTS** 5 9 millions d'euros du Département et de la Région
- ÉCONOMIE** 6 Folleville/Atalante : ça bouge dans les zones d'activités !
- 7 Start-up on the beach casse les codes de la levée de fonds
- 8 L'Agglo côté mer : au cœur de toutes les innovations
- GRAND DOSSIER** 10 L'Agglo côté mer : la mer nourricière
- 12 L'Agglo côté mer : le défi de l'assainissement malouin
- HISTOIRE** 16 Des vestiges de l'antiquité à Saint-Méloir-des-Ones
- TOURISME** 17 Chaque commune a des atouts touristiques à faire valoir
- MOBILITÉ** 18 Vélos électriques en libre-service : les 6 infos à retenir
- 20 Haies et talus : pourquoi leur plantation est indispensable
- NATURE & CLIMAT** 21 Un cours d'eau revit à Saint-Jouan-des-Guérets
- 22 De nouveaux capteurs pour mesurer la pollution
- DÉCHETS** 23 Près de 1 000 habitants partagent leur vision
- AMÉNAGEMENT** 24 Service d'ingénierie aux communes : les projets s'enchaînent
- HABITAT** 25 De nouvelles aides pour produire des logements sociaux
- POLITIQUE DE LA VILLE** 26 Alsace-Poitou prépare sa mue
- 27 Un nouveau contrat de ville pour lutter contre les inégalités
- PROXIMITÉ SOLIDARITÉ** 28 C'est parti pour le Bafa de territoire !
- PETITE ENFANCE** 29 Les 5 valeurs du projet pédagogique du Mape
- SPORT & ÉVÈNEMENT** 30 L'Agglo et Rennes Métropole font à nouveau voile ensemble
- 31 Les scolaires s'essaient au handisport
- ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR** 32 Restaurant universitaire : découvrez le projet
- ALIMENTATION** 33 Valoriser le temps de restauration scolaire
- ILS ONT DU TALENT** 34 12 jeunes agriculteurs bénéficiaires du Pass à l'honneur

SMA Magazine : magazine d'information de Saint-Malo Agglomération – Directeur de la publication : Gilles Lurton, président de Saint-Malo Agglomération – Rédaction en chef : Anne-Marie Maisonneuve, Benoît Sourd – Autres journalistes : Sébastien Garcia – Photo de couverture : Oxana photography – Autres crédits photos : SMA (Anne-Marie Maisonneuve, Benoît Sourd, Marine Sannier, Élodie Gautreau), Jean-Christophe Torrès, Oxana Photography, Sébastien Garcia, Guillaume Gester, Le Pool, Mytillimer.

Maquette et mise en page : Quadrat Design – Impression : Atimco – 1 100 exemplaires - Encres végétales sur papier PEFC et 100 % recyclé – Dépôt légal : juin 2024 – n° 14 – ISSN n° 2556-124 3

Contacts : Saint-Malo Agglomération, 6 rue de la Ville Jégu – BP 11 – 35260 Cancale Tél : 02 23 15 10 85 – Email : abt.communication@stmalo-agglomeration.fr - Web : www.stmalo-agglomeration.fr

« La mer n'a pas seulement modelé nos paysages, y compris ceux de l'arrière-littoral, elle a aussi forgé notre identité et notre manière d'aborder les défis contemporains. »

Une grande partie de ce numéro 14 de SMA Magazine est tournée vers la mer. Ces pages nous rappellent que la relation intime que nous entretenons depuis des siècles avec le milieu marin n'a pas seulement modelé nos paysages, y compris ceux de l'arrière-littoral, mais qu'elle a aussi forgé notre identité et notre manière d'aborder les défis contemporains. Sans doute plus qu'ailleurs, génération après génération, la mer a obligé celles et ceux qui vivent près d'elle à être inventifs, à innover, à faire preuve d'audace, mais aussi de prudence, d'humilité pour s'adapter à elle, et bien sûr de solidarité.

La mer nous offre des ressources exceptionnelles : la pêche, la mytiliculture et l'algoculture, dont l'avenir est prometteur tant pour l'alimentation que pour d'autres applications comme la pharmacologie et la cosmétique. Elle se prête à la recherche, au développement de biotechnologies, de biomatériaux et de process innovants qui répondent aux enjeux environnementaux. L'innovation, que l'Agglomération encourage à travers sa politique de développement économique, est d'ailleurs l'une des principales caractéristiques des entreprises qui s'installent et se développent sur son territoire.

La prise de conscience de la nécessité de préserver ce milieu fragile est au cœur des actions de la collectivité. Elle lutte sans relâche contre les risques de pollution, tient compte des aléas de la submersion et de leurs conséquences. Elle met ainsi en place, avec ses nouveaux délégués de service public d'assainissement, des process très novateurs pour anticiper et limiter au maximum les rejets de polluants dans le milieu naturel, et donc dans la mer.

Une autre priorité est de réduire les émissions de gaz à effet de serre. C'est le sens de l'unité de méthanisation, dont le chantier sera achevé dans quelques mois, et de la station d'avitaillement en biogaz ouverte depuis peu. C'est aussi le sens du nouveau service Vélo Mat, des vélos à assistance électrique pour les courts trajets du

quotidien qui sont aussi les plus polluants. Ces vélos, qui font la Une de ce magazine, ont déjà trouvé leur public et les premiers résultats sont très encourageants. Des aménagements cyclables sécurisés sont également programmés sur tout le territoire, comme celui du pont de Saint-Jouan qui s'achève.

Les actions menées doivent profiter à tous, quel que soit le lieu où nous habitons sur l'agglomération et quelle que soit notre condition. C'est la raison d'être de l'Engagement quartiers 2030 récemment signé dans le cadre de la politique de la ville. De nouveaux dispositifs d'aides, très conséquents, ont aussi été mis en place pour produire des logements sociaux et faciliter l'acquisition de foncier. Autre exemple : pour adapter, au plus près, les 6,7 millions de subventions alloués, dans le cadre du contrat départemental de solidarité territoriale, au contrat de territoire, un comité de pilotage (composé d'élus de Saint-Malo Agglomération et de membres de la société civile) est chargé de sélectionner les projets répondant aux enjeux partagés des deux signataires : accueillir de nouveaux habitants, mailler les services sur tout le territoire, accélérer les transitions et renforcer les solidarités.

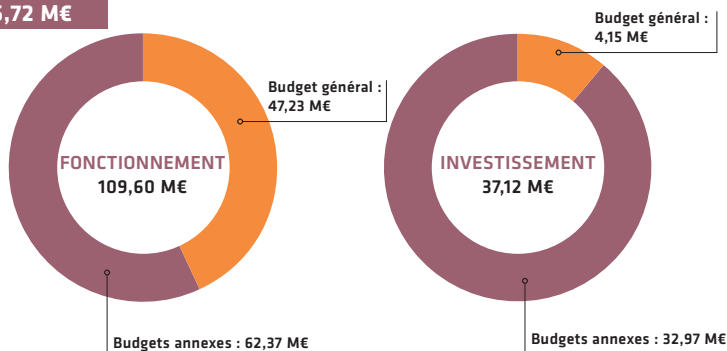
Dans cette même logique, les journées de l'agriculture, et notamment le 7 juin, ont été l'occasion de mettre en valeur les jeunes agriculteurs du territoire bénéficiaires d'un Pass à l'installation et de confirmer la volonté de l'Agglo de poursuivre son soutien à cette nouvelle génération qui constitue, dans toute sa diversité, l'avenir de notre monde agricole.

C'est ainsi que la manière unique dont notre territoire s'est façonné continue d'inspirer et de guider les actions de Saint-Malo Agglomération. Respect de l'environnement, innovation, solidarité et attractivité ne sont rien de moins que les piliers naturels sur lesquels repose son projet de territoire.

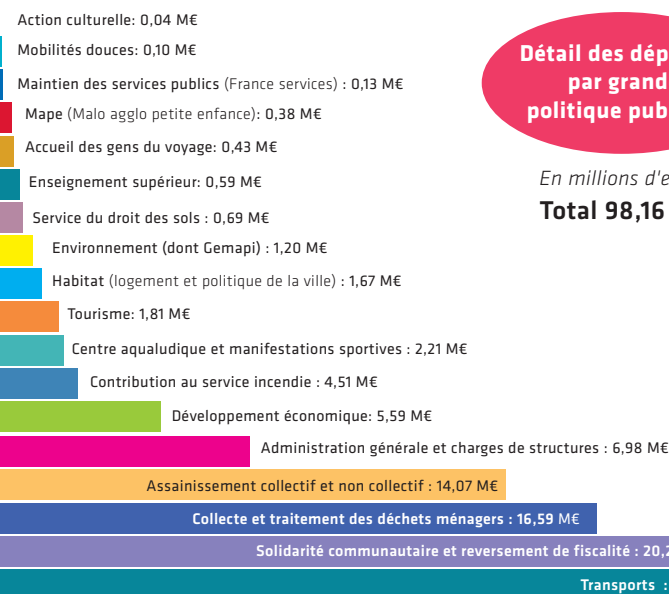
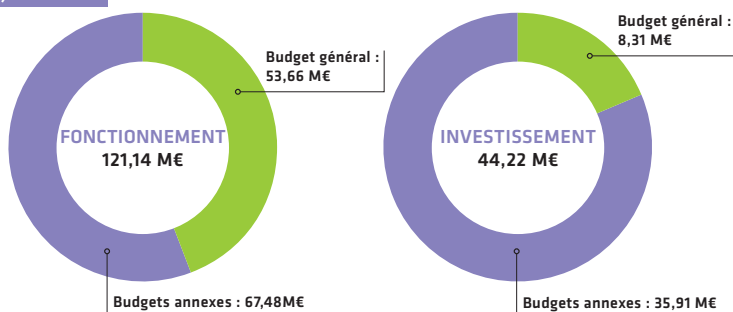
Le compte administratif 2023 au conseil de juin

Présenté au conseil communautaire de juin pour approbation, le compte administratif clôture les comptes de l'année précédente. Ce document, qui concorde avec le compte de gestion réalisé par le comptable public, est une étape clé du cycle budgétaire. Composé du budget général et de neuf budgets annexes, il permet de mesurer le niveau d'exécution des crédits votés et d'apprécier la situation financière de la collectivité.

DÉPENSES : 146,72 M€



RECETTES : 165,36 M€



Détail des dépenses par grande politique publique

En millions d'euros

Total 98,16 M€

9 budgets annexes

- Transport/Mobilité,
- Déchets (collecte et valorisation)
- Gemapi
- Parcs structurants
- Parcs complémentaires
- Parc technopolitain Atalante
- Pépinières et ateliers relais
- Bâtiments d'activités
- Assainissement

Les principaux investissements en 2023

Budget général

- Subvention habitat : 747 436 €
- Renouvellement de la salle du serveur informatique : 421 808 €
- Infrastructures d'accès à la mer : 98 731 €

Transport

- Acquisition de trois bus GNV : 1 014 291 €
- Démarrage des travaux de la station GNV : 96 743 €

Collecte

- Mise en place de nouveaux points d'apport volontaire : 352 661 €



L'unité de méthanisation est l'un des gros investissements du mandat. Entamés en 2023, les travaux se poursuivent pour une mise en service début 2025. Sa construction et celle de la station bioGNV, bénéficient de subventions départementales.

9 millions de subventions du Département et de la Région en phase avec le projet de territoire

Saint-Malo Agglomération et ses 18 communes devraient bénéficier de 6,7 millions de subventions pour la période 2023-2028 dans le cadre du contrat départemental de solidarité territoriale et de 2,3 millions d'euros sur 2023-2025 dans le cadre de Bien vivre partout en Bretagne. De nombreux projets sont déjà programmés.

Pas moins de 2 281 368 euros de subventions régionales restaient à programmer dans le cadre de Bien vivre partout en Bretagne, un dispositif qui prévoyait d'allouer 4 994 239 euros entre 2021 et 2027. Présentée au conseil communautaire de juin, la programmation retenue par la Région concerne des projets en faveur de la transition, de l'habitat ou des services de proximité, ainsi que des projets à rayonnement. 1 797 679 € de

subventions, soit 79 % de l'enveloppe 2023-2025, sont prévus. Il reste donc un reliquat de 585 688 €. Une revoyure de mi-contrat sera faite en janvier 2025.

La quatrième génération de contrat départemental de solidarité territoriale (CDST), signée en mai dernier entre le Département et l'Agglomération, attribue quant à elle une enveloppe de 6 682 924 euros, soit 68 euros par habitant,

pour des projets supracommunaux d'accueil de nouveaux habitants, de maillage des services, d'accélération des transitions et d'affirmation des solidarités. Les projets, identifiés par un comité de pilotage territorial composé d'élus locaux, départementaux et de représentants de la société civile, atteignent à ce jour 2 284 160 € de subventions dans le cadre du CDST, soit 45 % de l'enveloppe d'investissement (hors bonification).

Subventions de la Région prévues dans le cadre du dispositif Bien vivre partout en Bretagne

- | | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Recyclage foncier, chemin des écoliers à Plerguer, en vue de créer des logements : 101 999 € Création de la station bioGNV au dépôt de bus MAT (projet communautaire) : 74 000 € Recyclage de foncier préalablement à la réalisation de logements abordables rue du Télégraphe à Saint-Méloir-des-Ondes : 75 000 € Fonctionnement du bricobus des Compagnons bâtisseurs : 1 000 € Construction par Émeraude habitation de 3 logements sociaux sur l'ancienne friche | <ul style="list-style-type: none"> de l'îlot Jacques-Cartier à La Ville-ès-Nonais : 44 070 € Construction d'un multiaccueil de 40 berceaux (Les Crevettes - ZAC Clos Nogain) à Cancale : 191 762 € Création d'une maison d'assistants maternels à Hirel : 50 205 € Réhabilitation de l'espace intergénérationnel La Ruche à La Gouesnière : 22 000 € (report de subvention 2022) Déconstruction - reconstruction du restaurant scolaire à Saint-Méloir-des-Ondes : 85 397 € Rénovation - extension du restaurant scolaire | <ul style="list-style-type: none"> à Saint-Coulomb (avec l'aide du service maîtrise d'ouvrage de l'Agglo) : 103 587 € Construction d'une crèche de 24 berceaux à Saint-Jouan-des-Guérets : 99 581 € Construction d'une salle de gymnastique au complexe sportif Duguay-Trouin à Saint-Malo : 501 078 € Étude de préfiguration d'un équipement sportif communautaire : 50 000 € Création d'un restaurant universitaire - learning center (projet communautaire) : 381 000 € |
|---|--|--|

Subventions du Département programmées en 2023 dans le cadre du CDST

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Rénovation énergétique d'un logement classé G à Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine : 27 028 € Création d'une crèche de 24 berceaux et de logements sociaux à Saint-Jouan-des-Guérets : 290 000 € (dont 90 000 € de bonification) Création d'un restaurant universitaire-learning center : 189 000 € (auxquels s'ajoutent 512 500 € dans le cadre du contrat de projet État-Région) Transformation en espace jeunes d'un bâtiment communal à La Gouesnière : 98 100 € | <ul style="list-style-type: none"> Transformation de l'ancienne école en tiers lieu à Saint-Suliac : 263 455 € (dont 100 000 € de bonification) Lancement du projet Micro-folies avec la création du musée numérique à Saint-Malo : 25 375 € Aménagement d'une liaison douce à Miniac-Morvan : 100 390 € Création de voies douces en centre bourg à Hirel et le long de la RD 155 : 21 329 € | <ul style="list-style-type: none"> Construction de l'unité de méthanisation et de la station bioGNV sur la station d'épuration de Saint-Malo : 1 250 000 € Verdissement et mise en place d'une liaison douce boulevard Douville à Saint-Malo : 209 482 € <p>D'autres projets sont en cours de programmation pour 2024.</p> |
|--|--|---|

Folleville/Atalante : ça bouge dans les zones d'activités !

Avec 100 terrains vendus ces six dernières années, les zones d'activités du territoire font clairement preuve d'une belle vitalité. Le service du développement économique de l'Agglomération y commercialise des terrains afin d'aider les entreprises locales à s'installer dans de bonnes conditions.

L'Agglomération compte huit zones structurantes, qui regroupent surtout des entreprises industrielles et logistiques, et huit zones de proximité, accueillant prioritairement des TPE de service et d'artisanat locales. Focus sur deux d'entre elles en pleine dynamique : Folleville et Atalante.

Folleville : une zone de proximité en pleine renaissance

Lancée en 2009, cette zone d'activités de la Fresnais n'avait pas connu d'installation depuis près de 10 ans. Mais la diminution du foncier dans l'Agglomération, sa proximité avec Dol ou la 2x2 voies vers Avranches et son accessibilité l'ont remise sur le devant de la scène.

Ses 33 000 m² cessibles, en lots de 500 à 3 000 m² sur un parc de cinq hectares, ont séduit plusieurs entrepreneurs. Trois projets sont d'ores et déjà en cours de construction, voire d'achèvement : Créée en 2019, la société G&G Transport et débarras est spécialisée dans le transport et stockage de meubles. Première arrivée depuis le regain d'attractivité de Folleville, l'entreprise de Grégory et Gwenaël Guineheux vient d'emménager dans un bâtiment de 900 m². Elle emploie quatre personnes.

Habitant Hirel, Sébastien Brune, plombier chauffagiste, doit actuellement stocker son matériel à son domicile et chez ses fournisseurs. La situation devenant difficilement tenable, le dirigeant souhaiterait installer sa société de trois personnes dans un espace d'environ 200 m².

Plus original, Seikapuce travaille sur un projet de funérarium et crématorium canin de 250 m². Éducateur comportementaliste, Luc Favennec veut permettre aux propriétaires d'animaux de compagnie de les accompagner jusqu'au bout et éventuellement de repartir avec leurs cendres. Ce service est aussi attendu par les vétérinaires, à qui revient actuellement la charge du « traitement » des corps.



Grégory et Gwenaël Guineheux ont emménagé à Folleville début mai 2024

Atalante, vitrine de l'innovation

Orientée dans l'accueil d'entreprises technologiques et innovantes, Atalante dispose d'une surface cessible de 36 ha sur un parc de 70 ha. Lancée en 2005, elle héberge 48 entreprises en janvier 2024, pour 460 emplois. La dynamique ne faiblit pas, avec l'implantation prochaine de belles sociétés et du futur groupement hospitalier.

Cœuvrant, depuis plus de 10 ans, dans la création de murs et plafonds végétaux pour locaux professionnels, Green Spirit va déménager dans un bâtiment de 390 m²,

actuellement en cours de construction. Une étape importante pour cette belle entreprise de cinq personnes, dirigée par Kévin Rayès, qui intervient aux quatre coins de la France et à l'international.

Les travaux ont démarré pour le bâtiment de 3 500 m² de Sipena, connue dans la production d'aliments nutritionnels à libération contrôlée pour la nutrition animale. Déjà présente à Atalante, l'entreprise avait besoin de plus d'espace

pour installer son unité d'enrobage de dernière génération. Cette jeune société de 12 personnes devrait ainsi pouvoir poursuivre sereinement son développement en France comme à l'étranger.

Oxygo en est au même stade. Son bâtiment de 970 m² va bientôt sortir de terre. Actuellement basé rue de la Grassinai à Saint-Malo, le concepteur de scooters et véhicules de

livraison électriques va faire un saut de puce pour s'installer sur une parcelle de 3 000 m² d'Atalante. La société de huit personnes profitera de ces nouveaux locaux pour ajouter un showroom à son centre de R&D.



De g. à dr. Kévin Rayès, ici avec Stephen Palteau (technicien) et Thaï Nguyen (directeur technique), dans les starting-blocks pour l'ouverture prévue au 30 juin 2024

Start-up on the beach

« casse les codes » de la levée de fonds

Impulsé par Le Pool x La French Tech Rennes Saint-Malo, Start-up on the beach fait son retour cet été dans la cité corsaire. Destiné à démystifier les discussions autour du financement d'entreprises, l'événement rassemblera entrepreneurs et investisseurs à l'occasion d'une journée placée sous le signe de la décontraction.

En mariant « ambiance fun » et rencontres professionnelles, Start-up on the beach a su façonner toute sa singularité au fil des années. Jeudi 4 juillet, entrepreneurs et investisseurs se retrouveront à Saint-Malo pour la neuvième édition de cet événement aussi atypique qu'essentiel dans le difficile exercice qu'est la levée de fonds.

De quoi parle-t-on ?

Quarante start-ups bretonnes feront le déplacement au Palais du Grand Large afin de pitcher leur concept, pendant une dizaine de minutes, devant un panel d'investisseurs de tous horizons (*business angels*, fonds d'investissement, banques, etc). Dans un second temps, ils auront l'occasion de s'entretenir individuellement avec des investisseurs. En parallèle, d'anciens participants viendront partager le retour d'expérience d'une levée de fonds réussie. Voilà pour la partie que l'on retrouve traditionnellement dans ce type de manifestation. « Côté fun, un temps du déjeuner et un cocktail venant clore la journée seront organisés sur la plage », dévoile Anaëlle Sauvée, responsable événementiel au Pool.

Quel est le profil des participants ?

Si les années passées les start-ups étaient implantées localement, « pour cette édition, nous avons décidé de monter en puissance au niveau régional en travaillant avec nos homologues des autres départements bretons, afin d'identifier les potentiels candidats », confie Anaëlle Sauvée. Côté investisseurs, le rayon d'attractivité de Start-up on the beach dépasse également les frontières régionales : « On retrouvera des investisseurs locaux, et aussi parisiens. Ce marqueur fort d'une ambiance bretonne sur le sable de Saint-Malo permet de casser les codes d'un événement assez commun en France et d'attirer hors de notre territoire. »



Les participants se retrouveront sur la plage durant le déjeuner et à l'occasion d'un cocktail venant clore l'événement.

Comment les start-ups sont-elles sélectionnées ?

Le Pool ne lance pas d'appel à candidatures public. Conjointement avec d'autres structures d'accompagnement du territoire, il dresse une première sélection d'entreprises en levée de fonds. « Nous en avons identifié environ 90 », indique la responsable événementielle. « On les a contactées pour leur proposer de faire acte de candidature. Plus d'une soixantaine ont répondu positivement. Un jury réunissant des accélérateurs brétiliens et les sept technopoles de Bretagne s'est ensuite tenu afin de sélectionner les 40 élus ».

En quoi cette journée est-elle un réel facilitateur dans la levée de fonds ?

Tout le travail effectué en amont par le Pool et ses partenaires permet aux start-ups de gagner un temps précieux dans leur mise en relation avec de potentiels investisseurs. En une seule

journée, ils pourront échanger avec plusieurs d'entre eux sans avoir eu à prospecter. De plus, chaque entreprise présente pourra bénéficier d'ateliers de préparation et d'une séance de coaching pour muscler son pitch.

« On ne peut qu'être fier »

Soutien du Pool, au même titre que Rennes Métropole, Saint-Malo Agglomération se réjouit, par la voix de son vice-président à l'économie, Dominique de La Portbarré, du succès continu de Start-up on the beach : « On ne peut qu'être fier de voir une manifestation aussi réussie et originale que celle-ci. Encore l'an passé, ce sont 28 millions d'euros qui ont été recherchés et près de 150 rendez-vous organisés. Ces rencontres, rendues possibles grâce au Pool et ses partenaires, sont un véritable facilitateur pour nos entreprises en quête de fonds. »

Nourricière et inspirante, la mer nous est utile autant qu'elle nous défie. Voyage au pays de l'or bleu, un bien commun que l'homme réinvente et doit préserver.

La mer au cœur de toutes les innovations

Ce sont des entreprises aux profils et parcours bien divers. Mais une chose les unit assurément : comment repenser notre rapport à l'écosystème maritime. De l'informatique aux matériaux, tous tirent le meilleur de leur ingéniosité pour répondre aux enjeux de notre époque.

Mise au service de la navigation, l'informatique peut générer de belles révolutions. Focus sur trois entreprises aux concepts aussi surprenants qu'innovants.



Grâce à l'innovation de R Systems, le navigateur est prévenu d'un éventuel choc à une échelle de 100 à 500 mètres en avant du bateau.



Seatrionic produit de l'informatique embarquée pour la course au large et la pêche.



Aujourd'hui à l'essai sur un prototype, Johann Prodhomme et Antoine Keldany attaqueront leurs premiers chantiers cet automne.

Comment R Systems permet d'éviter les collisions avec les fonds marins

Direction les fonds marins et la navigation de plaisance avec R Systems. L'entreprise, présidée par Erwan Allene, a conçu un outil technologique permettant de sécuriser davantage les sorties de loisir en mer. « On propose, à tout plaisancier, un système destiné à prévenir tout risque de talonnage en mer », a ainsi dévoilé Jean-Claude Menon, responsable projet, en présence d'homologues entrepreneurs réunis le 23 février 2024 à la pépinière malouine de L'Odyssée où l'entreprise est installée. Ce talonnage, dont parle Jean-Claude Menon, c'est le mot employé lors d'un choc entre le fond de l'eau et la coque du bateau. « C'est un des plus grands coûts de dépenses pour les bateaux, un budget de 8 000 à 10 000 euros », poursuit l'entrepreneur. Et la solution de R Systems dans tout ça ? « On calcule la hauteur d'eau disponible au-dessus des récifs, en fonction des conditions locales de marée et de météo. On définit alors une marge de sécurité. Le navigateur est prévenu à une échelle de 100 à 500 mètres en avant du bateau. »

L'informatique embarquée de Seatrionic change la vie des pêcheurs

Créée en 2006, Seatrionic s'est spécialisée dans l'énergie et l'informatique embarquée. Sur ce second domaine d'expertise, l'équipe déploie des outils précieux pour la course au large et la pêche. « Nos ordinateurs disposent de ventilations passives. Le boîtier est fermé et l'air salin ne peut donc pas pénétrer à l'intérieur et endommager les composants. C'est une sécurité pour les pêcheurs », insiste Thierry Soulas, ancien ingénieur. « Nos PC ne consomment que peu d'énergie. Ce qui est un avantage non négligeable pour la course au large », complète le directeur adjoint. Parmi tant d'autres équipements fabriqués dans ses ateliers de la zone Atalante, Seatrionic n'est pas peu fière de présenter son unité centrale avec NMEA 2000 intégré. Derrière ce nom barbare se cache un système capable de réunir en une interface tous les logiciels de bord. « C'est un gain de temps énorme pour tous ceux qui avaient l'habitude de raccorder une interface supplémentaire par logiciel », s'en réjouit Thierry Soulas.

3D Refit donne une seconde jeunesse aux bateaux en fin de vie

Installée depuis octobre 2023 au Mottais, à Saint-Malo, 3D Refit prolongera la durée de vie des navires via un procédé industriel. « L'intérieur des bateaux est la partie la plus marquée par les dommages du temps. Et les changements de mode n'aident pas. Tout cela entraîne un besoin de renouvellement pour conserver une valeur sur le marché », explique le co-fondateur Johann Prodhomme. L'entreprise s'appuie sur une technologie numérique rendant possible l'achèvement d'un chantier en moins de 6 mois. « Nous faisons de la métrologie avec un scanner 3D et proposons du sur-mesure grâce à une base de données existante », détaille son compère Antoine Keldany. « Nous disposons d'un catalogue de mobiliers dessinés. Il n'y a plus qu'à adapter au navire celui qui lui correspond le plus », résume Johann Prodhomme. Les matériaux et produits utilisés par l'entreprise sont « priorisés selon leur degré de recyclabilité, ce qui est un aspect central de notre démarche écologique. On utilise également de l'impression 3D pour des pièces spécifiques, ce qui nous permet de générer des objets très rapidement. »

Cutback Sports, ambassadeur de la glisse responsable

Cutback Sports fait des choix forts. Pour sa marque MD Surfboards, Malo Dourver a totalement cessé d'utiliser le polyuréthane et le polyester. C'est que le Malouin est un touche-à-tout. Adolescent, il s'entraîne à réparer et fabriquer des planches de surf dans l'arrière-cuisine de la maison familiale. Il ne s'est plus arrêté depuis. Jusqu'à l'excellence.

Son compère, Antoine de Pierrefeu est un entrepreneur engagé. Cet ancien cadre du secteur bancaire, a fait éclore de ses voyages à travers le monde, un roman, thriller sur fond de scandale écologique.

Les voilà réunis dans une aventure imprégnée de leurs univers respectifs. Rejoints par une solide équipe d'experts, tous mordus de sports de glisse, c'est au 13 rue Claude Bernard qu'ils exposent et mettent en pratique leur savoir-faire. Au rez-de-chaussée, on va, on vient, blouse au corps, dans un petit atelier. À l'étage, c'est le showroom. Des planches en veux-tu en voilà. Du blanc, du noir, des couleurs chatoyantes, alignées, pendues au plafond, aux murs, elles font la fierté de l'équipe.

Torcé plutôt que San Diego

En les manipulant et sur indication des entrepreneurs, on apprend que ces planches sont conçues à partir de pains de mousse EON Foam, à base de déchets verts, codéveloppés avec Knauf Industries. Dans ce nouveau polystyrène, une huile issue de la compression de végétaux a remplacé le naphta issu du raffinage pétrolier.

« On utilise des solvants moins impactants que l'acétone. »

Ces produits offrent une réduction d'impact significative, de meilleures propriétés mécaniques et sont disponibles à l'échelle industrielle », constate Antoine de Pierrefeu. « Depuis Torcé, en Ille-et-Vilaine, et non plus San Diego, ils parcourent 11 000 kms de moins ! ». C'est autour de cette première innovation de rupture que Cutback Sports a construit son projet de relocalisation, en France, de 10 % de la production de planches destinées à l'Europe.

« On utilise ensuite des résines époxy, partiellement biosourcées, des solvants moins impactants que l'acétone ». L'innovation systématique au service de la réduction d'impact



De gauche à droite :
Antoine de Pierrefeu
et Malo Dourver,
les deux fondateurs
de Cutback Sports.

à chaque étape du process est le cœur du projet. Cette démarche responsable, et compétitive, aussi moins nocive pour les artisans, illustre à merveille la philosophie de Cutback Sports : inspirer des virages radicaux. Les surfeurs fédèrent des entreprises locales au profil tout aussi innovant « comme Loke Composite, Globe For You, Rack ta Board », cite à la volée Antoine de Pierrefeu,

ainsi que des partenaires engagés dans la relocalisation, « comme la marque Zeus Surfboards, née à Perros-Guirec ». Un nouveau chapitre s'ouvre car l'entreprise et ses partenaires devraient prochainement poser leurs valises dans un entrepôt beaucoup plus spacieux, loué à l'Agglomération rue... Claude Bernard ! Un premier pas vers l'industrialisation.



« L'émergence de tous ces créateurs aux concepts novateurs témoigne du dynamisme de notre tissu économique et de son renouvellement particulièrement prometteur. Saint-Malo Agglomération est heureuse de coordonner et d'animer tout ce cluster maritime avec l'appui du Pooool. »

Dominique de La Portbarré,
vice-président de SMA en charge de l'économie

Le Pooool lance sa filière mer

Difficile de parler d'innovation sans évoquer le rôle central joué par le Pooool en la matière. Ancrée sur notre territoire, la structure épaula les entreprises de demain dans leur création et leur développement. Référent sur Saint-Malo Agglomération, Michel Gad coordonne tout ce précieux travail d'accompagnement. Parallèlement, le Pooool a recruté Clément Favre, dont deux des missions sont de dresser une cartographie complète des sociétés installées sur notre territoire et spécialisées dans l'innovation maritime, et aussi d'animer cette filière.

Mer nourricière



Alizée Escoffier

Une flotte qui est passée de trois à quatre bateaux (deux achetés, un vendu) en octobre 2023, une trentaine de salariés, plus de cinq tonnes d'araignées de mer pêchées chaque jour. Pour Alizée Escoffier, qui dirige Escoffier

Pêche avec son mari, Loïc, la livraison de leurs nouveaux locaux, dans la zone des Fougerais à Saint-Malo, est un soulagement. Livré récemment, le bâtiment de 1 000 m² ne servira pas de zone de transit aux araignées qui partent directement en Espagne, où se trouvent les plus gros clients de l'entreprise, mais il était indispensable. Il comprend une zone de stockage, un espace de ramendage de 50 mètres de long (comme les filets), des douches et sanitaires, un bureau, une cuisine - salle de réunion qui va permettre de recevoir des clients, un laboratoire composé de trois pièces pour la cuisson, la transformation et la plonge, ainsi qu'une chambre froide. Si l'ouverture de l'atelier

de transformation a été repoussée en raison, notamment, de l'impact des années covid, Alizée Escoffier espère pouvoir y valoriser bientôt le produit : « Le tourteau est devenu hors de prix et beaucoup de gens se tournent vers l'araignée. C'est une espèce qui se porte très bien avec le réchauffement climatique... » Une espèce toutefois difficile à décortiquer, peu engageante avec ses piquants, ses longues pattes et son nom d'araignée. Pour la faire apprécier en France, il faut donc donner envie de la goûter et pour cela, il vaut mieux proposer sa chair. « L'idée, précise-t-elle, c'est tout de même que les gens se tournent ensuite vers le produit brut qui est magnifique. »

« Le tourteau est devenu hors de prix et beaucoup de gens se tournent vers l'araignée. »

Les moules de bouchot : fleurons de la gastronomie du territoire

Autre exemple, les moules de bouchot AOP de la Baie du Mont-Saint-Michel sont l'un des fleurons de la gastronomie du territoire. Dans la zone industrielle du Vauhariot à Cancale, Kerbone, le tout nouveau site de l'entreprise Mytilimer, accueille, depuis le 19 avril, le siège social du groupe et un atelier de conditionnement

de moules en barquettes (deux services qui ont emménagé plus tôt que prévu après qu'un incendie a ravagé l'ancien bâtiment). Cette usine de 6 500 m² est aussi dotée d'un procédé unique qui permettra prochainement de valoriser les petites moules hors calibre, soit 20 % de récolte chaque année perdus. L'inauguration officielle aura lieu le 13 septembre 2024 en présence d'élus locaux et des partenaires privés et publics.



Mytilimer

Les algues, un marché d'avenir

Pêche, mytiliculture, algoculture... La mer est bien plus que nourricière si l'on tient compte des multiples usages de ses produits (alimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques, matériaux biosourcés...). Leurs nombreux principes actifs, notamment chez les algues, font aussi l'objet de recherches. Pionnier de l'algoculture bio depuis 1983, Jean-François Arbona a créé C-Weed Aquaculture avec Magali Molla en 2000. L'entreprise, domiciliée dans la zone artisanale de la Madeleine à Saint-Méloir-des-Ondes, exploite une concession en eau profonde de 12 hectares dans la Rance, à Saint-Suliac, où elle cultive de grandes algues brunes, des laminaires utilisées



C-Weed : récolte dans la Rance

pour la cosmétique ou l'alimentation comme le wakamé et le kombu royal, très appréciés en cuisine. Elle est aussi dotée, depuis 2022 sur la ZAC du Vauhariot, d'une éclosérie raccordée à l'eau de mer lui permettant de sécuriser et de développer sa production de plantules. C-Weed a par ailleurs participé au projet européen Genialg, coordonné par la station biologique du CNRS à Roscoff, pour favoriser le déploiement d'une filière européenne de valorisation des algues marines.

« Leurs nombreux principes actifs font l'objet de recherches. »



Laurence Querrien, ostréicultrice à Saint-Méloir-des-Ondes (Les Nielles), présidente par intérim du comité régional de la conchyliculture (CRC) de Bretagne nord depuis janvier, conseillère municipale déléguée à la gestion du littoral et aux ports à la ville de Cancale, co-présidente de BreizhMer, médaillée de l'ordre du mérite maritime en 2022 et du mérite national en 2023.

Conchyliculture : la qualité de l'eau est essentielle

Pour les conchyliculteurs, les dangers sont multiples. Il y a les prédateurs naturels. Certains prolifèrent, comme l'araignée de mer qui dévore les moules de bouchot. « On les voit jusqu'en octobre dans les zones d'élevage », précise Laurence Querrien, présidente par intérim du comité régional de la conchyliculture (CRC) de Bretagne nord. Il y a aussi la pollution. Les huîtres, dont la durée d'élevage est au moins de trois à quatre ans, ont en effet la capacité à accumuler les polluants. « Les huîtres sont qualifiées de sentinelles de leur environnement. Si elles se portent bien, cela signifie qu'on a une bonne qualité de l'eau », ajoute Laurence Querrien qui est elle-même ostréicultrice aux Nielles, dans la baie de Cancale, et dont l'entreprise familiale (quatre générations d'ostréiculteurs) est labellisée BreizhMer, un label breton récent qui garantit l'origine, la durabilité, la qualité et la traçabilité des produits de la mer.

« Les huîtres sont qualifiées de sentinelles de leur environnement. Si elles se portent bien, c'est qu'on a une bonne qualité de l'eau. »

Main dans la main avec l'Agglo pour préserver littoral

Les huîtres sont surveillées de près par l'Ifremer et, globalement, la qualité sanitaire des zones conchylocoles du département est bonne. Laurence Querrien, à l'instar de la profession, n'en est pas moins attentive aux risques de déversement d'eau polluée dans le milieu

naturel : « J'ai remercié Dominique de La Portbarré [maire de Saint-Méloir-des-Ondes et vice-président de Saint-Malo Agglomération en charge de l'économie, NDRL] pour son soutien à la profession et les récents travaux réalisés sur les réseaux d'assainissement. Je travaille aussi depuis un an avec Sidoine Ravet et Nolwenn Konrad, de l'Agglo, sur le schéma directeur

d'assainissement pour voir les points noirs, les endroits les plus pressants et les stations à remettre aux normes. C'est important de travailler ensemble. » Reste le problème des installations privées non conformes sur lequel se penche le CRC : « On essaie de voir avec la Région si on peut aider les personnes qui ne peuvent pas payer. » Une aide qui pourrait

s'ajouter à celles, existantes, de l'Agence de l'eau pour se mettre en conformité (30 % du coût des travaux et 2 550 euros maximum en non collectif, 50 % du coût des travaux et 4 250 € maximum en collectif)*.

*** Renseignements et demandes en ligne sur le site web de l'agglomération ou à la direction de l'assainissement au 02 99 21 92 01.**



Assainissement : ce que prévoit le nouveau contrat avec Veolia

Conclu pour cinq ans, du 1^{er} janvier 2024 à fin 2028, le nouveau contrat de collecte et traitement des eaux usées et pluviales urbaines sur les 12 communes de l'est de l'Agglo, prévoit :

- une diminution de 5 % des déversements d'effluents au milieu naturel ;
- un fonds dédié à la réhabilitation des réseaux (chemisage visant à étanchéifier les canalisations présentant des fuites) : 30 000 euros d'investissement annuel ;
- le renouvellement régulier des branchements, regards, tampons et boîtes de branchement : 280 000 € d'investissement annuel ;
- des contrôles des canalisations et ouvrages intensifiés durant les périodes de hautes nappes (quand les infiltrations d'eaux parasites sont les plus préoccupantes).
- Des enquêtes approfondies sur les branchements des habitations, visant à détecter d'éventuelles non-conformités.

De mer, pluviales ou usées : dans les coulisses des eaux de Saint-Malo

À l'heure de l'adoption du schéma directeur d'assainissement, SMA Magazine a voulu comprendre le circuit des eaux usées, pluviales et même de l'eau de mer quand elle s'invite en ville. Un dispositif complexe pour lutter contre les inondations et la pollution dans cette zone urbaine en partie construite sous le niveau des hautes mers, soumise aux plus grandes marées d'Europe et que traverse, d'est en ouest, la rivière du Routhouan.

L'assainissement, il y a encore un siècle et même moins, consistait à renvoyer les eaux usées directement dans la nature, loin des habitations et des zones de vie. À Saint-Malo, elles partaient dans la mer avec les eaux pluviales, essentiellement via le Routhouan, un petit fleuve de 10 kilomètres qui prend sa source dans les landes de Thébert (entre Saint-Jouan-des-Guérets et Saint-Méloir-des-Ones), qui traverse Saint-Malo d'est en ouest, et qui se jette dans l'estuaire de la Rance. Mais son faible débit, l'urbanisation croissante de 450 hectares d'anciens polders au cœur de la ville et le phénomène des grandes marées n'étaient pas sans poser problème. « Dans les années 70 – 80,

« Dans les années 70 – 80, certains quartiers de Saint-Malo n'étaient plus assurables. »

certains quartiers de Saint-Malo n'étaient plus assurables parce qu'ils pouvaient être inondés régulièrement », rappelle Anthony Limou, responsable d'exploitation sur le secteur de Saint-Malo (d'abord chez Veolia et désormais chez Suez). Certes, il existait déjà un certain nombre d'ouvrages, mais ils étaient insuffisants. C'est à cette période que les premiers grands travaux d'assainissement ont été décidés. Parmi les plus importants : la création de la station d'épuration au lieu-dit Grande Rivière, du bassin tampon de Marville, l'extension du poste de crue Charcot.

Le Routhouan, épine dorsale du réseau d'assainissement

Jusque dans les années 90, les eaux usées et pluviales étaient donc évacuées sans traitement par le Routhouan. Ce petit fleuve, en grande partie

canalisé dans une buse de 2m50 par 2m50, forme un grand collecteur auquel se greffent, telles des arêtes de poisson, 12 autres collecteurs. À leur point de raccordement, chacun de ces collecteurs traverse un intercepteur, sorte d'aiguillage qui, selon les situations, envoie l'eau vers la station d'épuration ou vers le milieu naturel.

Des bassins tampons pour lutter contre la pollution

Saint-Malo a la particularité d'avoir une grande partie de son réseau en unitaire (eaux pluviales et usées mélangées). En cas de fortes pluies, tous ces effluents ne pourraient pas aller dans la station d'épuration. Des bassins

tampons ont donc été créés pour les stocker provisoirement. D'une capacité de 6 000 m³, celui de Marville, sous le parking du stade, est le plus important. Par temps sec, les intercepteurs y envoient les effluents qui poursuivent leur route vers la station d'épuration. En cas de fortes pluies, chaque intercepteur y envoie un volume précis d'effluents. Le surplus, dirigé vers le Routhouan, est rejeté dans la mer.

Pour limiter encore plus les risques de déversement d'eaux polluées dans le milieu naturel, le schéma directeur d'assainissement prévoit d'augmenter la capacité du bassin tampon de Marville en construisant un deuxième bassin de 8 000 m³.



Face aux marées : le site Charcot au Naye



Défi n°1 : stopper la mer

À droite, à l'étage inférieur du poste Charcot, on peut voir l'une des deux anciennes portes à marée en bois. C'est une porte à clapet : à marée basse, les eaux du Routhouan la poussaient et partaient en mer ; à marée haute, l'eau de mer la poussait dans l'autre sens, ce qui avait pour effet de la refermer. Cette porte n'est plus utilisée et la seconde n'existe plus. Elle a été remplacée en 1992 par une vanne inox de 2m50 de large par 2m50 de hauteur.



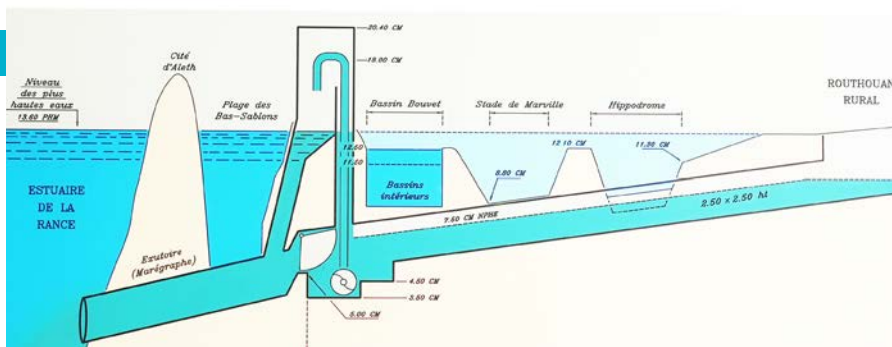
Défi n°2 : évacuer les eaux du Routhouan

L'ouvrage, à gauche, souligne les formes des huit pompes qu'il abrite et dont le rôle est de relever les eaux du Routhouan à marée haute. Elles poursuivent ensuite leur route à l'intérieur de la digue qui traverse le port des Bas-Sablons, passent sous le rocher d'Alet à 15 mètres de profondeur, puis rejoignent la pointe du marégraphe pour se jeter dans la Rance.



Une pompe de relevage

Cette pompe de secours est stockée à l'intérieur du poste Charcot. Chaque pompe pèse 3,5 tonnes.



Le Routhouan est l'exutoire d'une grande partie du réseau d'assainissement de la ville de Saint Malo, notamment de la station d'épuration. À marée basse, l'évacuation de l'eau se fait par la seule force de la gravité, mais à marée haute, il est nécessaire de la pomper pour la relever et l'évacuer.

Des bassins de stockage pour lutter contre les inondations

Saint-Malo en compte une quarantaine et ils font souvent partie du paysage des espaces verts publics. Les eaux pluviales en provenance de diverses canalisations y sont stockées, passent par des structures de dégrillage et de dessablage, puis sont restituées au milieu naturel, de manière contrôlée, grâce à des vannes de régulation. D'une capacité de 50 000 m³, le bassin de stockage de l'hippodrome est le plus important. En cas de fortes pluies, il permet de stocker l'eau du Routhouan en excès pour la restituer un peu plus tard grâce à une vanne régulante.

Une gestion dynamique du réseau pour amener plus d'eau à la station d'épuration

À quelques exceptions près, les ouvrages fonctionnent indépendamment les uns des autres. Ils ont chacun leur propre mode de fonctionnement et leurs propres automatismes. « L'idée de la gestion dynamique, c'est qu'en interconnectant les automatismes des différents sites, en rajoutant éventuellement quelques équipements de régulation, des vannes par exemple, et en exploitant le modèle numérique

« Pas plus de 5 % d'eaux usées
dans le milieu naturel, comme le veut
la réglementation européenne. »

Des postes de crue pour évacuer les surplus d'eau

Les postes de crue sont nécessaires pour pouvoir évacuer, par pompage, les eaux s'accumulant dans les zones basses lors des orages. Le poste Charcot, au Naye, est le plus important, mais sa vocation est un peu particulière. Il permet en effet de pomper les eaux du Routhouan à marée haute, quand la vanne qui empêche l'eau de mer de s'y engouffrer est fermée. Une fois relevées, elles peuvent passer et poursuivre leur route vers l'embouchure de la Rance.

du fonctionnement du réseau ainsi que les différentes données, on pourrait mieux gérer l'hydraulique sur le territoire : à savoir les problématiques liées aux inondations et celles liées à la qualité des eaux qu'on déverse dans le milieu naturel », explique Jean-Florent Gougeon, responsable d'exploitation chez Suez Eau France. L'objectif est d'amener plus d'eau à la station d'épuration de manière à ne pas rejeter plus de 5 % d'eaux usées dans le milieu naturel, comme le veut la réglementation européenne.



Le poste de contrôle
de l'assainissement en temps réel,
à la station d'épuration de Saint-Malo.

Lutte contre la pollution : de nouveaux outils de surveillance et d'analyse

Pour lutter contre la pollution du milieu aquatique, la surveillance, l'entretien et l'optimisation des ouvrages d'assainissement sont essentiels. Identifier les polluants, leur origine et leurs impacts l'est tout autant. Parmi les actions mises en place : l'analyse des contaminations bactériologiques en moins de trois heures au sein de la station d'épuration de Saint-Malo, une gestion spécifique des effluents industriels, avec des visites sur site pour s'assurer du respect des normes, ou encore des analyses d'autosurveillance des stations – deux à trois par semaine – dans des laboratoires habilités.

De nouveaux outils de surveillance des rejets en mer sont aussi prévus et leur modélisation, en cas d'anomalie, permettra de comprendre comment se diffuse le panache de pollution : d'où vient-il ? Avec quelle intensité ? Comment se comporte-t-il en fonction des marées ou des courants ? Avec quelles conséquences ? L'objectif est de réduire toujours plus la quantité de pollution rejetée et, le cas échéant, d'en prédire l'impact avec précision et d'agir en conséquence.

De nouvelles mesures préventives sont aussi envisagées.

Par exemple, un prétraitement des eaux de ruissellement, polluées en zone urbaine ; la mise en place de dix filets de captation des macro-déchets présents sur la voirie et qui pourraient boucher les avaloirs ou encore l'augmentation du débit de pointe de la station d'épuration.



La chaussée du Sillon après le passage de Pierrick, le 9 avril 2024

L'objectif est d'atteindre les 100% de conformité même en cas de fortes pluies.

L'eau de mer, ennemie des stations d'épuration

Dans la station d'épuration, les bactéries se nourrissent volontiers de pollution. En revanche, elles détestent l'eau de mer. Pourquoi ? Il suffit de se rappeler que le sel (ou chlorure de sodium) est utilisé pour une méthode de conservation bien connue : la salaison. Les chlorures sont en effet capables de faire exploser les parois des bactéries. Ce n'est vraiment pas le but quand on les utilise pour dépolluer l'eau. Le sel corrode aussi les matériaux, sans compter le sable qui les abrase. L'afflux d'eau salée déséquilibre aussi le fonctionnement de la station.

« Les chlorures, comme le sel, sont en effet capables de faire exploser les parois des bactéries. »

Parmi les ouvrages de protection, figurent les avaloirs. Quand les paquets de mer passent par-dessus les digues, les plus proches la renvoient d'où elle vient. Ils sont inspectés avant chaque grande marée et nettoyés quand la mer descend. Quant aux avaloirs connectés au réseau, ils peuvent stocker plus ou moins de matière par décantation, mais s'ils s'encrassent, ils ne jouent plus leur rôle. Des capteurs connectés sont prévus pour mieux les surveiller.



Une grille d'avaloir après une submersion

Les digues en première ligne pour faire front à la mer

Bon an, mal an, la gestion par l'Agglomération du système d'endiguement de Saint-Malo, et donc des digues entre le château et Rochebonne, se traduit par un budget annuel d'environ 100 000 euros d'entretien et de réfection. Cette année, il sera de 130 000 euros en raison des tempêtes Pierrick et, surtout, Karlotta qui, en février dernier, a endommagé la moitié est de la digue de la brasserie du Sillon. Les travaux, subventionnés à 60 % par le Fonds vert, ont démarré le 15 avril, pour un montant de 93 000 € TTC. Ils ont consisté à démonter les pierres abimées et le béton coulé en urgence en février, pour ensuite poser des éléments neufs et refaire la digue au plus proche de son état d'origine. Cette digue de 40 mètres fait ainsi l'objet d'une rénovation complète puisque les pierres de parement de sa moitié ouest, qui a bien résisté, avaient déjà été changées en 2023.





Dans la station d'épuration de Saint-Malo

ÉTAPE 1 / LE PRÉTRAITEMENT

Les eaux usées en provenance des habitations et les eaux pluviales venant des chaussées et chargées de débris (plastiques, fibres, tissu, mégots, restes d'aliments...) arrivent dans ce bâtiment. Elles passent par des grilles qui piègent les détritiques les plus gros, puis par un dégraisseur dessableur où elles se reposent. Les particules minérales, qui sont lourdes, tombent naturellement dans le fond tandis que les huiles et graisses, légères, remontent en surface. Il suffit ensuite de les retirer.



ÉTAPE 2 / LE TRAITEMENT BIOLOGIQUE

Les eaux prétraitées passent dans les bassins biologiques où des bactéries sont cultivées. Respirant grâce à un apport d'oxygène, se nourrissant de pollution (les micro-organismes organiques restés dans l'eau), elles grossissent, se multiplient et s'agglutinent comme des flocons. La station compte deux bassins oblongs de 10 500 m³ chacun.



ÉTAPE 3 / LA CLARIFICATION

L'eau va ensuite dans les clarificateurs où les flocons de bactéries tombent dans le fond par décantation. La station en compte quatre.

ÉTAPE 4 / LE RETOUR EN MILIEU NATUREL

L'eau dépolluée est rejetée dans le Routhouan qui se jette dans l'estuaire de la Rance.

Et les boues d'épuration ?

Environ 20 tonnes par jour sont évacuées par camion et valorisées en amendements agricoles. Dès 2025, l'unité de méthanisation, en cours de construction, permettra de réduire ce volume d'environ 40 % et d'injecter, dans le réseau GRDF, du biogaz qui représentera l'équivalent de la consommation en chauffage de 400 foyers.



Réutiliser les eaux usées ? La bonne idée d'Ecod'o

Saint-Malo Agglomération a signé une convention de partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie de Bretagne dans le cadre du dispositif Ecod'o. Expérimenté avec succès de 2019 à 2022 dans le Morbihan, ce dispositif qui favorise la réutilisation des eaux usées dans les activités économiques intéresse fortement l'Agglo. Il offre deux avantages non négligeables. D'une part, il contribue à économiser la ressource en eau en se substituant à des prélèvements dans la nature, voire à l'utilisation d'eau potable pour certains usages. D'autre part, il sécurise l'approvisionnement des entreprises en réduisant les consommations tirées du réseau d'alimentation en eau potable ou des forages. Ce nouveau partenariat va ainsi permettre d'étudier les possibilités, pour les collectivités, les agriculteurs et les industriels, d'utiliser les eaux usées traitées par quatre stations d'assainissement : les stations littorales de Saint-Malo, Cancale et Saint-Jouan-des-Guérets (qui les rejettent en mer) et celle de Miniac-Morvan à proximité de la zone industrielle. D'un coût de 10 200 euros, cette étude, intitulée Ecod'o boucles locales de Saint-Malo Agglomération, est financée à 50 % par Saint-Malo Agglomération. Le reste est subventionné par l'ensemble des partenaires du programme régional Ecod'o 2024.

Saint-Méloir-des-Ondes : quand les archéologues exhument des vestiges de l'antiquité

Alors qu'il est au cœur d'un projet d'extension, un terrain de la zone d'activités de la Madeleine, à Saint-Méloir-des-Ondes, a été déclaré zone de présomption archéologique. Le chantier mis en suspens, la place a été laissée aux chercheurs venus fouiller les lieux dans l'espoir d'y dénicher des vestiges méloriens.

C'est un paysage aux airs quasi lunaires, que les teintes menaçantes du ciel ne font qu'accentuer. De la terre à perte de vue, d'innombrables monticules parsemés de tranchées, creusées ces derniers mois au cœur de La Madeleine, à Saint-Méloir-des-Ondes. C'est ici que l'Agglomération prévoit une extension d'1,4 hectare de la zone d'activités, localisée à l'entrée de la commune côté Saint-Malo. Mais si les hommes et femmes en chasuble orange, casque vissé sur la tête, s'y affairant ce mercredi 15 mai, ce n'est pas pour y ériger de futurs bâtiments d'activités économiques. Véritables Indiana Jones des temps modernes, le chapeau et le fouet en moins, ils mènent ici des fouilles archéologiques préventives, débalaient, remblaient, dépoussièrent. Autrement dit, les chercheurs veulent comprendre et dater une ancienne présence humaine avant que soient livrés les premiers coups de pelleuse.

Monnaies gauloises et fragments d'os

À l'approche de la fin de ce sondage, le conseil municipal a été convié à une visite qui semble attiser la curiosité de plus d'un élu. « On va en découvrir des choses sur l'histoire de Saint-Méloir ! », s'exclame le maire Dominique de La Portbarré, lequel rappelle qu'une occupation humaine très ancienne a déjà été identifiée sur sa commune. La petite troupe est invitée à pénétrer dans un préfabriqué, à l'intérieur duquel quelques trouvailles sont soigneusement exposées : des fragments d'os animal, une petite bague, du verre, des morceaux d'assiettes ou encore deux monnaies gauloises dont une en or datée d'autour 50 av. J.-C.. Car oui, à la question de la datation des objets, la responsable d'opération de l'Inrap



Les archéologues ont découvert un ancien puits à l'intérieur duquel ils sont parvenus à retrouver plusieurs objets comme ce fragment d'amphore.

[Institut national de recherches archéologiques préventive, NDRL], Marie-Caroline Charbonnier, a rapidement levé le mystère : « On a mis au jour des fossés qui semblent caractériser une occupation qui remonterait à l'époque gauloise et jusqu'au III^e siècle ». Les fossés en question regorgent de tuiles et céramiques permettant de situer dans le temps ce qui fut vraisemblablement un lieu de vie, comme le suggère l'experte. « Ici, nous n'avons trouvé ni bâtiment, ni mur. Pour autant, on sait que des habitations devaient être proches. On pense y distinguer une ancienne activité artisanale, comme de la métallurgie ».

D'une route romaine...

Dans l'audience, une élue interroge : « Et quelle a été votre première découverte ? ». « Un axe de circulation, propre et sans mobilier, ce qui est fréquent chez les Romains, qui entretenaient bien leurs routes », répond Marie-Caroline Charbonnier. « Est-ce qu'on est sur un axe important auquel viendrait se greffer un

village ? Pour l'instant, on ne peut pas l'affirmer. Néanmoins, on est presque certain que ce site n'est pas une ferme isolée », en conclut la responsable d'opération.

... à un puits poubelle !

Plus récemment, les chercheurs ont excavé une véritable pépite : un puits ! C'est sous une tonnelle, plantée au milieu du chantier, qu'ils explorent cette ancienne cavité. « Le but, ici, c'est de nous documenter sur tout ce qu'on va retrouver dans ce puits, entre les graines, les pollens, les matériaux, comme du bois ou du textile », explique un archéologue qui vient tout juste d'extirper d'un seau un fragment d'amphore remonté par une collègue. « Il n'est pas rare qu'on y trouve du mobilier puisque ces puits servaient bien souvent de poubelle avant leur abandon », poursuit l'expert. Les fouilles se sont achevées quelques jours plus tard. L'équipe d'archéologues a plié les gaules.

Que deviendront les objets trouvés ?

Ils seront étudiés durant deux années avant d'être restitués à l'État. C'est lui qui décidera ensuite de leur devenir. Ils pourraient, par exemple, être mis en réserve, regagner un musée ou encore servir pour une exposition.



Les recherches ont permis d'identifier l'existence d'une ancienne voie de circulation.

“ Chaque commune a des atouts touristiques à faire valoir ! ”

Rééquilibrer les flux touristiques sur l'ensemble du territoire. Voilà le défi que se sont fixés l'Agglomération et ses partenaires, appuyés financièrement par la Région. En charge du suivi de ce dossier, Dominique de La Portbarré, vice-président en charge de l'économie, du tourisme et de l'attractivité, en dit plus sur les contours de cette politique ambitieuse.

Pourquoi vouloir repenser les flux touristiques ?

Je dirais qu'un double questionnement s'est imposé à nous. Comment répondre à la fois aux personnes qui pointent du doigt la surfréquentation sur nos côtes et au souhait de communes du rétro littoral d'attirer davantage de touristes ? Cela a donné corps à notre volonté de mieux équilibrer les passages sur l'ensemble de notre territoire.

Quel territoire de l'Agglo fait face à ces pics de fréquentation ?

Le sujet concerne toute une zone littorale qui s'étend de Saint-Malo à Cancale en passant par les plages de Saint-Coulomb.

Les communes rétro-littorales disposent-elles d'une offre suffisamment attractive pour les visiteurs ?

Elles ont des atouts touristiques à faire valoir ! Je pense, à titre d'exemple, aux circuits de randonnées comme le Mon Tro Breiz. Une partie passe, certes, sur le GR34, mais tout une autre traverse le pont Saint-Hubert à La Ville-ès-Nonais avant de regagner Lillemer pour aller jusqu'à Dol-de-Bretagne. On y découvre des zones naturelles avec des marais, des espaces boisés, le canal des Allemands...

Un projet de liaison vélo Rennes-Dinan-Saint-Malo est à l'ordre du jour. Constitue-t-il un atout futur pour le développement touristique en milieu rural ?

Complètement. On parle là de la Rance fluviale et maritime et du canal. Des moyens sont engagés par la région Bretagne pour accompagner toutes les collectivités dans ce projet et en faire un vrai itinéraire touristique. On pourrait y développer



Dominique de La Portbarré est vice-président de Saint-Malo Agglomération en charge du tourisme.

tout au long une offre d'hébergements de proximité, de services à destination des cyclistes.

Que vous disent vos collègues maires ? Soutiennent-ils cette redistribution des flux touristiques ?

Oui, tout à fait. C'est une formidable opportunité pour faire vivre leurs commerces locaux et faire rayonner leur richesse au-delà de leurs frontières. Le passage de touristes, c'est l'occasion de faire découvrir leur bourg, leur patrimoine architectural et naturel, d'y ouvrir les portes de leur boulangerie, de leur épicerie. Bref, c'est toute une vie locale qui est à valoriser ! Cet enjeu est extrêmement important !



Le circuit du Mon Tro Breizh passe par Lillemer. L'occasion pour les promeneurs d'y découvrir un pigeonnier du XVII^e siècle (photo d'archives).

Vélos à assistance électrique en libre-service : les 6 infos à connaître

Le 14 mai, l'Agglomération déployait ses très attendus vélos MAT.

Un moment fort pour la collectivité qui compte faire de cet outil une alternative à la voiture individuelle dans les déplacements du quotidien.

Les vélos à assistance électrique en libre-service, les vélos MAT, ont pris place dans le paysage malouin. De quoi susciter forcément des questions sur le fonctionnement de cette flotte innovante. Explications !

A quel moment de la journée sont-ils accessibles ?

À tout moment ! Ils peuvent être utilisés 7 j/7 et 24 h/24.

Qui peut les utiliser ?

Les vélos sont accessibles à toute personne de plus de 14 ans. Ils sont prioritairement destinés aux habitants, étudiants, salariés ou encore aux visiteurs du territoire pour leurs trajets de courte durée. L'objectif : se rendre aussi bien au travail, à son domicile, à son activité sportive, à la gare qu'à la plage !

Comment ça marche ?

Téléphone en main, vous devrez télécharger l'application Vélo MAT sur Play store (Android) ou App store (IOS) et créer votre compte. À défaut de smartphone, il vous faudra disposer d'une carte Korrigo et vous inscrire depuis le site internet Vélo MAT. Une fois vos coordonnées bancaires renseignées, vous n'aurez plus qu'à scanner le QR code figurant sur le guidon du vélo ou passer votre carte Korrigo sur le cadre du vélo, et presser le frein gauche du vélo pour le libérer de la station. Une fois votre trajet terminé, raccrochez votre deux-roues à celui situé au bout de la rangée ou directement à la station si elle est vide.

Plus d'informations sur le site velomat.stmalo-agglomeration.fr/fr/



Facile d'utilisation, le Vélo MAT est le nouveau moyen de transport du quotidien à Saint-Malo..

Quels sont les tarifs ?

Les futurs usagers ont deux options : payer à la course ou disposer d'un abonnement mensuel avec un engagement sur trois mois :

- Tarif unitaire : 1,35 euro pour les 30 premières minutes du trajet.
- Abonnement mensuel (trajets de 30 minutes illimités) : 6 euros par mois et 3 euros par mois pour les moins de 26 ans.

Au-delà de 30 minutes, l'utilisateur (ponctuel comme l'abonné) devra régler, à la fin de la course, 0,10 euro par minute supplémentaire.

Combien de vélos sont déployés ?

Ce sont en tout 120 vélos en libre-service qui sont garés dans les stations installées à cet effet.

Où sont situées les stations ?

Vingt stations seront créées afin de permettre une couverture de différents quartiers de Saint-Malo et de la zone d'AquaMalo à Saint-Jouan-des-Guérets. Certaines seront équipées de 20 vélos (Intra-muros, gare et IUT) contre 10 pour les autres. À l'heure où nous écrivons ces lignes, seules les stations de La Madeleine, Saint-Servan et de l'IUT ne sont pas encore fonctionnelles.

Repenser les déplacements du quotidien

Afin de marquer le coup le jour de l'inauguration, un peloton d'officiels est parti à vélo de l'esplanade Saint-Vincent pour rejoindre le parvis de la gare. C'est là, face à un public de partenaires et de curieux que le président de l'Agglomération a dévoilé les grandes lignes du nouveau service et adressé un signal fort à la population. « Après les bus MAT, voici les vélos MAT et pourquoi pas, demain, le covoiturage MAT » a-t-il ainsi déclaré, témoignant de la volonté de réduire toujours plus l'afflux d'automobiles sur nos routes. Cette flotte de deux-roues doit permettre de sortir du tout-voiture dans les déplacements du quotidien, que ce soit pour aller au travail, faire ses courses ou se rendre à ses loisirs.

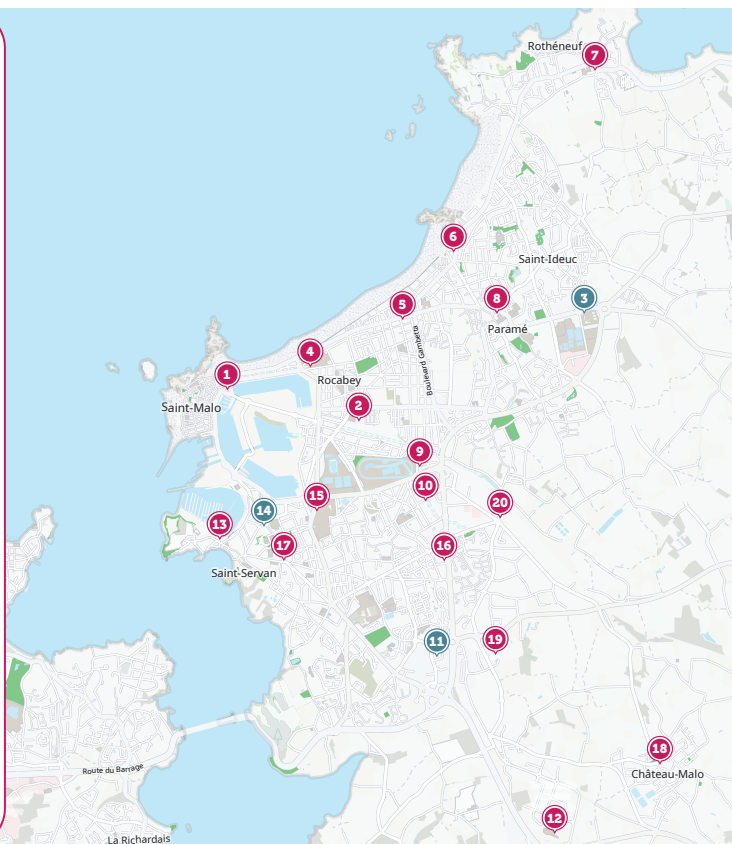


Les vélos MAT ont été présentés sur le parvis de la gare le 14 mai.

Numéros et noms des stations :

- 1 Intra Muros
- 2 Gare
- 3 IUT et cinéma*
- 4 Duguay-Trouin
- 5 Courtoisville
- 6 Rochebonne
- 7 Rothéneuf
- 8 Paramé
- 9 P+R Féval
- 10 Bougainville
- 11 Madeleine*
- 12 AquaMalo
- 13 Bas Sablons
- 14 Mairie de Saint-Servan*
- 15 Hôpital
- 16 Pôle jeunesse
- 17 Roulais
- 18 Château-Malo
- 19 Clinique
- 20 ZI Sud

* Stations qui ouvriront prochainement



Premiers chiffres de fréquentation : du 14 mai au 10 juin

LES ARRÊTS LES PLUS FRÉQUENTÉS*



176

à Intra Muros



117

à la Gare



64

à Paramé



46

aux Bas-Sablons



42

à la Roulais

*nombre moyen de vélos utilisés au quotidien (arrivées et départs confondus)

PRÈS DE 90% D'UTILISATEURS SATISFAITS*



Excellent

65,1%



Bon

23,7%



Mauvais

11,2%

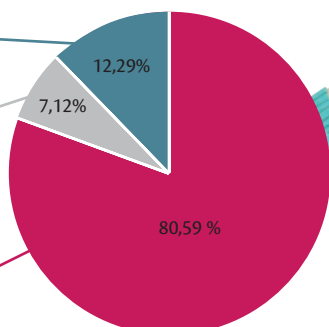
* sur les avis exprimés

2 262 UTILISATEURS

278 abonnés avec réduction
(moins de 26 ans)

161 abonnés
sans réduction

1823 sans abonnement



ÂGE DES UTILISATEURS

28,64% (moins de 20 ans)

29,94% (20 à 30 ans)

12,79% (30 à 40 ans)

6,81% (40 à 50 ans)

8,73% (50 à 60 ans)

4,37% (plus de 60 ans)

8,63% (non renseigné)



Haies et talus : pourquoi leur plantation est indispensable

L'Agglomération accompagne, chaque année, les exploitants et propriétaires agricoles dans la création d'une dizaine de kilomètres de haies et talus. Une opération ô combien essentielle pour la protection des cultures comme de la ressource en eau.

C'est en bordure d'une étroite route de campagne, comme on en connaît tant en France, que le rendez-vous est donné, hameau de La Villeneuve, à Saint-Méloir-des-Ondes. Là, un corps de ferme tout de pierre vêtue, à la façade et à la toiture fatiguées, nous fait face. À l'avant, dans la petite cour gagnée par la végétation sauvage, un ancien puits, désormais en ruine, convainc du charme pittoresque des lieux.

Difficile d'imaginer que cette propriété hors du temps s'est transformée en un « laboratoire pour agriculteurs ». L'expression vient de Laurent Paulic, l'hôte venu nous accueillir. L'ensemble du domaine, comprenant une « dizaine d'hectares de terrains » où est cultivé du sarrasin, appartient au fonds de dotation malouin qu'il dirige, Aleph-B612, lequel s'est fixé pour mission de « réconcilier l'homme, les sciences et l'environnement ».

Ce n'est pas ici, mais bien à l'arrière de la bâtisse qu'il faut jeter le regard. En parallèle de la route filant à l'horizon, une enfilade de plantations, très ordonnée, se dessine. Voilà ce que nous cherchions. « On a planté 1,1 kilomètre de haies et talus », dévoile Tristan Dimeglio, chargé de mission bocage à Saint-Malo Agglomération, présent ce jour à Saint-Méloir-des-Ondes. Car oui, la collectivité participe elle aussi à cette entreprise aux côtés de Laurent Paulic, au titre du programme Breizh bocage (*lire encadré*).

Protéger les cultures, l'eau et les animaux

Exposé comme cela, le sujet peut paraître totalement anodin. Et pourtant, il revêt un enjeu crucial pour nos exploitants, comme pour notre environnement. Depuis 1950, 70 % des haies ont disparu des bocages français. C'est ce qu'ont révélé plusieurs médias. Leur retour en grâce serait pourtant bienvenu à plus d'un titre. L'expérimentation à La Villeneuve en est la parfaite illustration. « Les haies à plat que l'on retrouve ici constituent un bon moyen de protéger les cultures du vent, d'éviter ainsi de



1,1 kilomètre de haies et talus a été planté au hameau de La Villeneuve, à Saint-Méloir-des-Ondes.

créer des dommages et de coucher du blé par exemple», cite en premier lieu Tristan Dimeglio. L'expert dévoile une deuxième utilité, loin d'être négligeable, celle des haies sur talus et des talus enherbés « qui viennent limiter l'érosion des parcelles. Si la terre s'écroule dans les ruisseaux voisins, on s'expose à un risque de pollution ». C'est de la qualité de notre eau dont il est donc question ! Les animaux y trouvent aussi leur compte. « On permet aux espèces de trouver des abris, de disposer de zones de passage. On fait revenir ce qu'on appelle les auxiliaires de culture, c'est-à-dire des insectes qui vont manger d'autres insectes qui pourraient produire des dégâts sur les cultures », conclut Tristan Dimeglio. Convaincue de son action, l'Agglomération a accompagné, aux côtés de la coopérative SCIC,

pas moins de 70 kilomètres de plantations depuis 2017, année de sa prise de compétence en matière de bocage.

INTÉRESSÉ ?

Tristan Dimeglio vous aide à monter votre dossier. Tél. : 06 24 32 56 34

E-mail : t.dimeglio@stmal-agglomeration.fr



Tristan Dimeglio est chargé de mission bocage à Saint-Malo Agglomération.

Breizh bocage

Au travers du programme Breizh bocage, Saint-Malo Agglomération, au même titre que le Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural), la région Bretagne, le département d'Ille-et-Vilaine et l'Agence de l'eau Loire Bretagne, accompagne financièrement les collectivités, exploitants et propriétaires par des actions pour la reconstitution et la préservation du maillage bocager breton et ainsi contribuer à la reconquête de la qualité de l'eau.

Enterré pendant plus de 40 ans, un cours d'eau revit à Saint-Jouan-des-Guérets

Mis sous terre dans les années 1980, le ruisseau de La Couaille a retrouvé l'air libre depuis l'automne dernier. Une restauration du cours d'eau et de la zone humide attenante dont les bénéfices sont précieux pour la biodiversité.

À La Motte-aux-Anges, un ruisseau habillé d'une végétation juvénile, serpente, aux pieds de talus bordés de haies, et cisaille les terres agricoles. La Couaille revit. « Il faut imaginer que depuis les années 80, ce cours d'eau avait été invisibilisé. Le propriétaire l'avait mis sous terre à l'époque, tout comme la zone humide attenante. » Timothée Leperlier est technicien de rivières à Saint-Malo Agglomération. L'agent était aux avant-postes de cette remise à ciel ouvert du ruisseau et de son tracé sinueux. La Couaille « méandre » de nouveau sur une distance de 60 mètres et s'épanouit enfin dans un environnement qui lui est propre. « Il retrouve tout simplement une forme naturelle. Quand vous vous promenez et que vous tombez sur un cours d'eau rectiligne, vous pouvez être sûr qu'il a été recalibré par le passé », glisse Timothée Leperlier, tournant le regard, en guise d'exemple, vers un ruisseau voisin. Un remodelage fréquent lorsqu'il était

question, notamment et comme c'est le cas ici, d'optimiser l'exploitation d'une parcelle agricole.

Sauver l'anguille

À l'inverse, l'évolution de La Couaille a, elle, été altérée. « Quand on a dressé le diagnostic, il y a deux ans, le fond du cours d'eau était en béton. Il n'y avait pas de lumière, aucun caillou non plus. En résumé, pas d'espace propice à la biodiversité », déplore le technicien. Un tombeau pour la faune comme la flore. « L'anguille, par exemple, est une très mauvaise nageuse et ne saute pas. Elle se voit bloquée au moindre obstacle dans l'eau. La canalisation entravait ses mouvements ». La restauration du ruisseau lui est salutaire. Les plantes aquatiques revivent aussi au soleil « et les insectes qui, dans leur stade larvaire, ont besoin de l'eau pour se développer », survolent désormais La Couaille.

Un débit d'eau plus ordinaire

Lorsque le ruisseau était canalisé dans une buse en béton, les écoulements étaient rapides et dirigés dans un même sens. Ils sont désormais diversifiés grâce, notamment, à l'aménagement de zones « avec différentes profondeurs et largeurs du cours d'eau », précise le technicien de l'Agglomération. Et face aux fortes pluies, pour éviter tout débordement, le ruisseau peut compter sur le bassin de rétention des eaux pluviales de la zone d'activité de Saint-Jouan-des-Guérets, situé à seulement quelques mètres de là. Celui-ci vient "tamponner les à-coups hydrauliques" pour reprendre les mots de Timothée Leperlier. De quoi conserver en tout temps un débit normal, forcément bénéfique pour la biodiversité !

La Couaille, un exemple parmi tant d'autres sur le territoire, de la nécessité absolue de préserver notre patrimoine naturel.

Technicien rivières à Saint-Malo Agglomération,
Timothée Leperlier a suivi de près le chantier de La Couaille.

Le propriétaire

« n'a pas un centime à avancer »

À l'issue de deux années de travaux, le chantier de renaturation ont pris fin en octobre 2023. Le projet a été financé par l'Agence de l'eau, le conseil départemental, la Région. 20% du montant total, qui s'élève à 30 000 euros, étaient pris en charge par l'Agglomération, pilote du dossier. « Le propriétaire n'a pas un centime à avancer », précise Timothée Leperlier.

L'Agglo n'est pas seule

Pour mener à bien l'ensemble des travaux nécessaires sur les cours d'eau de son territoire, la collectivité peut compter sur les soutiens financiers de l'Agence de l'eau, du département d'Ille-et-Vilaine ou encore de la région Bretagne.





Saint-Malo : de nouveaux capteurs bientôt déployés pour mesurer la pollution de l'air

Les élus de Saint-Malo Agglomération portent une politique totalement transparente en matière de qualité de l'air. Un capteur fixe d'ammoniac sera installé fin juin à la station de mesure située à Saint-Malo.

Des capteurs mobiles seront également déployés sur différents secteurs de la cité corsaire afin d'évaluer l'ammoniac, mais aussi les particules PM10 et PM2,5.

En accordant une subvention à l'association Air Breizh, Saint-Malo Agglomération s'est engagée à faire installer, courant 2024, un capteur permanent d'ammoniac dans sa station de mesure située à Rocabey. Ce composé chimique, principalement émis par les activités agricoles, l'industrie et le transport est en effet un précurseur de particules fines.

C'est le fruit d'une réflexion collective qui a fait l'objet d'un vote lors du conseil communautaire du 8 février 2024, mais qui ne date pas d'hier : « Nous avons voulu fédérer autour de nous des experts, notamment des médecins, toute une série de personnes susceptibles de nous aider à bien appréhender ces sujets liés à la qualité de l'air », a ainsi recontextualisé le président de l'Agglomération, en amont de ce vote. « Nous avons travaillé collectivement pour mettre en place une stratégie partagée. Et le premier point sur lequel nous sommes tombés d'accord avec la Ville de Saint-Malo, les médecins ainsi qu'Air Breizh, c'est la nécessité de disposer d'un capteur d'ammoniac pour enregistrer les variations de ce composé chimique dans l'air », a poursuivi l'élu. Pourquoi subventionner et missionner Air Breizh ?

Cette association, chargée d'effectuer la mesure des polluants, est la seule de Bretagne agréée par le ministère de la Transition écologique et solidaire. « Chaque citoyen pourra se rendre 24 h/24 sur le site internet d'Air Breizh pour y suivre la teneur de la qualité de l'air sur notre territoire », a abondé Jean-Francis Richeux, vice-président de l'Agglomération en charge de l'environnement.

Des mesures à Saint-Malo, dans les quartiers de la gare, Saint-Servan et Paramé

Une seconde analyse, cette fois mobile, financée aux deux tiers par l'Agglomération, un tiers par la Ville de Saint-Malo, portera sur l'ammoniac, mais aussi sur les PM10 et PM2,5, des particules microscopiques en suspension dans l'air. Ces deux derniers polluants font déjà l'objet d'un suivi à la station de Rocabey. Une nouvelle directive européenne vient d'abaisser les seuils réglementaires de la qualité de l'air afin de se rapprocher de ceux fixés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et confirme la nécessité de poursuivre l'amélioration des connaissances sur ces polluants, en particulier

les PM10, pour lequel la station de Rocabey a déjà enregistré des mesures supérieures à ce nouveau seuil. Nous devons en conséquence améliorer la qualité de l'air et cette étude devrait nous permettre d'affiner nos connaissances et de déterminer les actions à mener.

Ce capteur mobile sera déployé dans différents quartiers de Saint-Malo entre septembre 2024 et début 2025. Les sites de mesure n'ont pas été choisis au hasard. Ils ont été définis, en concertation avec les partenaires et les médecins locaux, à savoir la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), à la gare, à Saint-Servan et à Paramé. Ces choix ont été réalisés en fonction de leur proximité avec les installations portuaires et industrielles, la topographie des secteurs, la proximité des habitations, les conditions liées aux vents, mais aussi la faisabilité technique.

Une mesure continue de deux mois sera ainsi effectuée sur chaque site, un mois en été et un mois en hiver. Le tout à l'aide d'un camion au-dessus duquel seront fixés les appareils. L'exploitation de ces données aboutira à un rapport mis en ligne sur le site d'Air Breizh.

Réduction des déchets : près de 1 000 habitants partagent leur vision

L'Agglomération veut drastiquement réduire les déchets produits d'ici 2030. Pour mener à bien son projet, la collectivité rédige un document dressant les grandes actions à mener. C'est dans ce contexte que les habitants du territoire ont été interrogés sur leur manière d'agir au quotidien.



Près de 20 personnes ont fait le déplacement à Saint-Coulomb, à l'occasion de l'une des deux réunions publiques organisées par la collectivité.

Après la consultation, est venu le temps de la restitution. L'Agglomération conviait la population à deux soirées d'échanges sur le thème de la réduction des déchets. Entre bilan et prospective, ces réunions publiques s'intègrent dans l'élaboration, par la collectivité, du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) et font plus directement suite à une consultation publique auprès des habitants du territoire.

Après un premier rendez-vous à Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine, près de 20 personnes ont fait le déplacement à la salle du Phare de Saint-Coulomb ce mercredi 24 avril. Un public essentiellement composé d'avertis, comme l'étaient majoritairement les participants à la consultation. C'est ce qui a été dévoilé par le cabinet de conseil La suite dans les idées, lequel accompagne l'Agglomération sur ce dossier. Si 940 foyers ont partagé leur avis, en ligne ou sur papier, les réponses témoignent d'une fine connaissance du sujet (voir encadré). Certains sont « experts de la question des déchets et veulent aller plus loin en souhaitant du concret », constatent Antonin Lafaye et Clément Vaschalde, du cabinet de conseil. Initiés certes,

mais désireux tout de même que ce PLPDMA « soit pédagogique ». D'autres sondés ont soumis des propositions, comme « inclure davantage les entreprises dans la valorisation des circuits courts » ou « installer des composteurs collectifs au plus proche des usagers ».

« On va se nourrir des différents retours »

« 33 actions ont été retenues » pour le PLPDMA et viennent « conforter la collectivité dans les cinq axes prioritaires qu'elle a définis » (exemplarité, communication, gaspillage alimentaire, déchets verts et biodéchets, réemploi), a commenté dans la foulée Blandine Betton, chargée de mission en prévention des déchets à l'Agglomération. « Le PLPDMA, c'est un travail sur six ans réglementairement, qui s'inscrira dans les prochaines décennies et pour lequel on va se nourrir des différents retours », a assuré de son côté Jean-Michel Fredou, maire de Saint-Coulomb et conseiller communautaire délégué à la collecte, au traitement et à la valorisation des déchets. Le second temps de la réunion ouvrait la discussion avec le public. Les remarques et questions de l'audience, composée en partie

de professionnels, dont des propriétaires de camping, portaient, notamment, sur la nécessité d'installer des « aires de compostage » ou encore sur l'intérêt ou non de se montrer « plus incitatif » auprès des habitants. Un débat d'idée comme le souhaitait la collectivité !

3 500 composteurs seront distribués

L'Agglomération prévoit, pour l'année 2024, la distribution gratuite de 3 500 composteurs individuels, avec une volonté de poursuivre cette démarche dans les prochaines années. Côté aires de compostage partagées, neuf ont déjà été créées à Saint-Malo par Les Marteaux du jardin. L'association en a également installé récemment quatre nouvelles : à Cancale, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Suliac et Saint-Méloir-des-Ordes (en cours de finalisation sur cette dernière).



L'Agglomération prévoit la distribution de 3 500 composteurs individuels en 2024.

Des sondés déjà impliqués

- 97%** ont déjà été sensibilisés à la prévention des déchets.
- 59%** se disent « très engagés » sur la question du gaspillage alimentaire.
- 44%** achètent souvent des objets d'occasion ou recyclés.
- 44%** considèrent leurs déchets verts (tonte, pelouse, haie...) comme une biosource en utilisant un composteur ou en les laissant sur place (mulching, broyage, paillage).
- 42%** utilisent le composteur pour traiter leurs déchets alimentaires.

Services d'ingénierie aux communes : les projets s'enchaînent

Comment une commune peut-elle mener à bien des projets structurants ou d'intérêt public, quand elle n'a pas forcément les ressources humaines ou les compétences nécessaires en interne ?

L'intérêt pour la question s'était manifesté lors de la conception du projet de territoire voté en novembre 2021.

Un an plus tard, l'Agglo proposait aux communes un nouveau service d'ingénierie. Qu'en est-il à ce jour ?

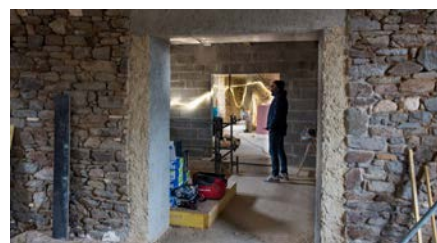
« Tout est parti des consultations préalables au projet de territoire et du besoin exprimé par les communes d'être conseillées et accompagnées dans le cadre de leurs projets d'aménagement ou de travaux », explique Laurent Jolivet, directeur de l'aménagement, du patrimoine et du foncier de Saint-Malo Agglomération. Après avoir recensé et planifié les opérations concernées, la collectivité s'est donc penchée sur la façon dont elle pouvait proposer ce type de services aux communes. « Il ne s'agit pas d'un transfert de compétences, précise Laurent Jolivet, mais bien de prestations de services ponctuelles confiées par les communes à l'Agglomération. »

« Il ne s'agit pas d'un transfert de compétences, mais bien de prestations de services ponctuelles confiées par les communes à l'Agglomération. »

Un premier test, à titre gracieux avec la mairie de la Fresnais, s'est concrétisé par le remplacement d'une ancienne passerelle permettant de relier les quartiers, l'école et le bourg. Le mécanisme a ensuite été adopté, en décembre 2022, par le conseil communautaire. Une convention-cadre permet ainsi aux 18 communes du territoire de solliciter l'Agglo pour une assistance en ingénierie dans le cadre de leurs projets (de bâtiments, de voirie, d'aménagement de lotissement...) et une convention opérationnelle associée à chaque projet indique le coût estimatif en fonction du temps passé. Pour pouvoir répondre aux demandes, la direction de l'aménagement s'est par ailleurs renforcée, une personne supplémentaire ayant été recrutée depuis janvier 2024.

De la programmation à la réception des ouvrages : une assistance possible à tous les stades du projet

La direction de l'aménagement intervient en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage et assure



Chantier du futur tiers-lieu de Saint-Suliac. L'assistance de Saint-Malo Agglomération a porté sur le choix des entreprises et continue sur l'assistance de la commune dans ses relations avec le maître d'œuvre ou les artisans.

la conduite d'opération des projets dans tous ses contours. L'assistance porte notamment sur la partie technique (programmation, études préalables, définition des cahiers des charges et choix des prestataires maîtres d'œuvre et entreprises, aide et conseil dans le suivi de la conception et des travaux...) et aussi sur les parties administratives (autorisations d'urbanisme...) et sur les orientations dans la recherche de financements.

Actuellement, deux projets sont en cours de conception : l'aménagement d'une crèche à Saint-Jouan-des-Guérets, pour laquelle la commune est assistée dans ses démarches de co-maîtrise d'ouvrage avec Émeraude habitation, et le réaménagement du carrefour Saint-Georges à Saint-Père-Marc-en-Poulet où l'Agglomération intervient comme maître d'œuvre pour sécuriser le lieu et y intégrer un arrêt de bus ainsi qu'un point d'apport volontaire. Deux opérations, dont les conventions ont été approuvées récemment, sont programmées : la réhabilitation du restaurant scolaire de Saint-Coulomb et la maison des associations de Saint-Guinoux. Deux autres communes ont manifesté leur intérêt : La Gouesnière pour des travaux dans l'école primaire et Hirsel pour le réaménagement de son bourg et la réhabilitation d'un bâtiment communal en commerce.



La nouvelle passerelle piétonne de La Fresnais, au-dessus du bief Briand, est accessible aux personnes à mobilité réduite. De la conception à la réception, la direction de l'aménagement de Saint-Malo Agglomération a conduit ce projet livré fin 2022.



Trois logements locatifs sociaux d'Émeraude habitation vont remplacer l'ancien hangar de l'îlot Jacques-Cartier à La Ville-ès-Nonais.

De nouveaux dispositifs pour booster la production de logements sociaux

Le programme local de l'habitat (PLH) 2023-2028 définit un objectif annuel ambitieux : 680 nouveaux logements par an en résidence principale, dont plus de la moitié sont destinés aux ménages à revenus modestes et moyens. Pour y parvenir, deux nouveaux dispositifs ont été mis en place : l'un pour davantage soutenir les bailleurs sociaux ; l'autre pour contribuer au déficit foncier des communes.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, à la suite des discussions menées entre Saint-Malo Agglomération et le département d'Ille-et-Vilaine, ce dernier assure désormais la délégation des aides à la pierre à la place de l'intercommunalité. Un changement très bénéfique, puisqu'en intervenant sur le territoire de l'Agglo, le Département va pouvoir puiser dans ses fonds propres pour soutenir financièrement les bailleurs sociaux. Une contribution qui s'ajoute donc aux aides à la pierre et aux subventions que Saint-Malo Agglomération versait sur ses fonds propres, dont les montants restent inchangés.

Le soutien financier aux bailleurs sociaux va plus que doubler

C'est particulièrement intéressant pour la production des PLUS (prêt locatif à usage social) qui correspondent à des locations HLM (habitation à loyer modéré) et des PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) destinés aux ménages les plus fragiles, dont les revenus sont en dessous de 60 % du plafond HLM. À titre d'exemple, pour produire un logement PLAI, un bailleur

bénéficiait en 2023 d'une aide de 7 000 euros sur les fonds propres de l'Agglomération et de 6 528 euros d'aide à la pierre. En 2024, il bénéficie toujours des 7 000 euros de l'Agglo, de l'aide à la pierre de 6 528 euros et, en plus, de 12 000 à 19 000 euros sur les fonds propres du Département. Ce cumul des aides permettra aux bailleurs de maintenir le niveau de leur part d'autofinancement et leur capacité à faire dans un contexte difficile (augmentation du taux de livret A, explosion des coûts de construction et cherté du foncier). Une condition, toutefois : ne pas racheter de foncier à plus de 60 euros le m², et ce pour ne pas encourager la hausse des prix. Les deux collectivités s'engagent quant à elles sur un objectif de 176 logements locatifs sociaux (PLUS, PLAI) ordinaires agréés par an, en moyenne, entre 2024 et 2029.

Déficit foncier : une nouvelle aide de l'Agglomération aux communes

Parallèlement, Saint-Malo Agglomération instaure une nouvelle aide pour contribuer au

déficit foncier des communes dans le cadre d'opérations visant à produire

des logements sociaux ou en bail réel solidaire (un dispositif qui, en dissociant le foncier du bâti, permet à des ménages modestes de devenir propriétaires, à un prix abordable, de leur résidence principale). La participation de Saint-Malo Agglomération peut atteindre jusqu'à 50 % du déficit foncier dans la limite de 150 000 euros par opération et de 15 000 euros par logement : un précieux levier financier quand le prix d'achat et des travaux (démolition, dépollution, requalification...) dépasse le cumul des subventions et de la revente. C'est le cas d'une dent creuse, d'une maison qui s'écroule en cœur de bourg ou d'une friche, autant de cas de figure susceptibles de respecter les critères d'éligibilité de cette aide. Autre condition : le montant de l'acquisition ne doit pas être supérieur au prix des domaines.

« La participation de Saint-Malo Agglomération peut atteindre jusqu'à 50 % du déficit foncier. »

Quartier 2030 : un nouveau contrat de ville pour lutter contre les inégalités

Baptisé Engagement quartiers 2030, le troisième contrat de ville a été approuvé le 11 avril en conseil communautaire. Un précieux et indispensable feu vert pour la collectivité et ses partenaires porteurs du renouvellement urbain des quartiers prioritaires malouins.

3 502 habitants font battre le cœur des quartiers populaires malouins. C'est ce que révèlent les derniers recensements collectés par l'Insee à La Découverte, l'Espérance et Alsace-Poitou. Reconnaisables visuellement aux alignements d'immeubles dont beaucoup ont été érigés à la fin du siècle dernier, ces secteurs à forte densité d'habitat social condensent des fragilités notables. Un contexte d'autant plus prononcé lorsque celui-ci est mis en regard du dynamisme marqué de l'Agglomération. Dans ces quartiers :

- > **40,7 %** des 15-25 ans sont scolarisés contre 57,4 % dans l'Agglo
- > **84 %** des habitants occupent un logement social contre 18 % dans l'Agglo
- > **74 %** de la population est non diplômée ou dispose d'un diplôme inférieur au baccalauréat contre 54,3 % dans l'Agglo
- > **42,4 %** des ménages sont composés de familles monoparentales contre 7,9 % dans l'Agglo.

Hier La Découverte, demain Alsace-Poitou

Afin de limiter ces trop nettes disparités, les acteurs publics ont pris à bras le corps la question du devenir de ces quartiers prioritaires. Depuis les années 1980, le soutien a été permanent et vient de prendre un nouveau tournant. Jeudi 11 avril, le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité son troisième contrat de ville, construit en concertation avec les habitants concernés et courant de 2024 à 2030. Une étape capitale permettant la continuité de la transformation de ces secteurs au positionnement stratégique. Ce ne sont pas là que des mots sur une feuille. Le président de l'Agglomération en veut pour preuve tous les efforts engagés à La Découverte. « Un renouvellement urbain d'ampleur », lequel a permis « au quartier de s'ouvrir sur le reste de la ville, d'y intégrer des activités tertiaires et médico-sociales et de rénover l'ensemble



Des animations sont organisées toute l'année auprès de la population malouine, comme ici avec les jeunes, à l'occasion des quartiers d'hiver.

des logements ». Et l'élus d'évoquer pêle-mêle la déconstruction de logements au secteur de l'Étrier « qui a permis de remodeler complètement ce quartier même s'il n'est pas encore terminé », mais aussi à l'avenue de Marville « afin d'y intégrer un parc de glisse et les nouveaux locaux du centre d'apprentissage ».

La suite du programme, l'Agglomération et ses partenaires (lire encadré) la destinent, dans un premier temps, au quartier Alsace-Poitou, localisé à proximité immédiate de la gare, où 44 logements seront déconstruits, 333 réhabilités et trois locaux tertiaires créés. Le début des travaux est espéré pour début 2025.

Et pourquoi pas Lorette ?

Ce contrat comporte aussi sa dose de changement. Et non des moindres. Parmi lesquels, la possibilité d'intégrer aux contrats de ville tout

autre secteur pouvant se trouver confronté aux problématiques évoquées. « Je pense notamment au quartier de Lorette qui mérite, de mon point de vue, une attention particulière », fait savoir le président qui dresse un cap commun, en écho au projet de territoire de la collectivité : « que chaque habitant se sente pleinement intégré dans l'Agglomération ».

Qui sont les partenaires ?

L'ensemble des travaux sont portés en collaboration avec le bailleur Émeraude habitation, la Ville de Saint-Malo, le Département, la Région (en tant que signataire obligatoire du contrat de ville) et l'État, chaque entité intervenant dans les compétences lui étant propres.

Alsace-Poitou prépare sa mue

C'est une réhabilitation de grande ampleur qui attend Alsace-Poitou, un quartier central de Saint-Malo, dont les immeubles sont sortis de terre les uns après les autres, il y a environ 40 ans. Zoom sur un dossier phare de la politique de la ville.

Après La Découverte et l'Étrier, c'est au tour d'Alsace-Poitou de faire l'objet d'un renouvellement urbain. Le quartier, qui souffre d'un manque de visibilité entre la gare et l'hippodrome de Marville, va connaître un sérieux lifting comme on pu le découvrir les habitants concernés, le 21 février 2024, à l'occasion de l'inauguration de L'appart'. Situé en rez-de-chaussée d'un immeuble, 10 rue du Poitou, cet espace doit être perçu comme un lieu d'échange, de partage, où se tenir informé des travaux à venir (*lire encadré*).

La réhabilitation de 333 logements locatifs

Le futur visage d'Alsace-Poitou passera par un programme de réhabilitation avec la démolition de cinq cages d'escalier, soit 44 logements localisés au 41 rue d'Alsace et aux 6, 12, 14 et 26 rue du Poitou. La réhabilitation énergétique de 333 logements avec une isolation par l'extérieur et l'amélioration des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire est également prévue. La cage d'escalier du 20 rue du Poitou, qui devait initialement être démolie, sera finalement réhabilitée et donc conservée.



Le quartier s'apprête à changer de visage

Un véritable changement sur la forme, mais pas seulement : 36 logements sociaux seront accessibles pour des ménages intermédiaires et 22 autres seront vendus en accession à la propriété de type bail réel solidaire. Un moyen de diversifier l'offre au sein du quartier.

Le début des travaux espéré pour début 2025

Et tout cela "c'est pour quand ?" se sont questionnés les habitants, venus se serrer sous la tonnelle installée en rempart à la pluie, abondante le jour de l'inauguration de L'appart'. "Il y a des délais administratifs qui s'imposent à nous" a temporisé Marilyn Bourquin d'Émeraude habitation, présente aux côtés des élus. Le lancement des travaux est espéré pour le début d'année 2025 !

L'appart', un lieu que les habitants doivent s'approprier

Propriété d'Émeraude habitation et mis à la disposition de l'Agglomération, cet espace devenu L'appart' doit lever les doutes, les interrogations, sur le projet de réhabilitation du quartier Alsace-Poitou. "Tant qu'il y a de la lumière, il ne faudra pas que les habitants hésitent à rentrer, à poser des questions. Il faut se l'approprier ce lieu". Tel est le message qu'a adressé au public présent le 21 février Marie-France Ferret, vice-présidente de Saint-Malo Agglomération en charge de l'habitat.

Un renouvellement urbain validé par l'ensemble des partenaires

Ce nouveau projet a été travaillé avec les partenaires et validé par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (Anru), qui pilote le programme de renouvellement urbain à l'échelle nationale et qui accompagne Saint-Malo Agglomération dans sa réalisation. Celui-ci a bien été validé en novembre 2023 par l'Anru et les autres partenaires du projet, à savoir : l'État, le département d'Ille-et-Vilaine, la région Bretagne, la Caisse des dépôts et consignations, Action logement, les bailleurs sociaux Émeraude habitation et La Rance, ainsi que la Ville de Saint-Malo.



C'est parti pour le Bafa de territoire !

Première action concrète dans le cadre de la convention globale territoriale avec la CAF, le Bafa de territoire est lancé depuis le 27 avril dernier. Vingt-six jeunes de l'agglomération se sont inscrits à cette formation indispensable pour obtenir le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur. Ils exerceront en priorité entre 2024 et 2025, dans l'un des accueils de loisirs sur Saint-Malo Agglomération.



Pour leur première journée, ce samedi 27 avril à Hirel, les 26 jeunes inscrits au Bafa de territoire ont reçu la visite d'élus de Saint-Malo Agglomération. En plus de son président, étaient présents : Marie-France Ferret, vice-présidente et maire de Saint-Jouan-des-Guérets ; Jean-Luc Baudoin, vice-président et maire de Plerguer ; Jean-Michel Fredou, maire de Saint-Coulomb et Michel Hardouin, maire d'Hirel qui accueille le premier stage

L'attente des élus et des acteurs du territoire en la matière était forte. « Depuis plusieurs années, a rappelé le président de Saint-Malo Agglomération, nous manquons dans nos centres de loisirs, dans nos activités périscolaires, de jeunes titulaires du Bafa pouvant exercer des fonctions d'animateur dans les centres de loisirs. Donc, nous nous sommes dit, pour essayer de trouver des solutions à cette situation : pourquoi ne pas créer notre propre formation avec des jeunes du territoire ? » Chose dite, chose faite en ce samedi 27 avril à Hirel. Épaulée par le Syndicat intercommunal animation jeunesse enfance (Siaje) de Saint-Méloir-des-ondes, Hirel et La Fresnais, l'Agglomération a mis en place son Bafa de territoire à un prix très attractif : 100 euros au lieu des 1 000 euros qu'il faut habituellement déboursier pour ce type de formation. Ce coût modique a été rendu possible grâce à l'aide financière des communes où résident les stagiaires et aux autres soutiens institutionnels : la CAF, puisque la création de ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la convention territoriale

« 100 euros au lieu des 1 000 euros qu'il faut habituellement déboursier pour ce type de formation »

globale 2022-2026 passée avec l'intercommunalité, le Département, l'État... En contrepartie, les futurs diplômés s'engagent à exercer en priorité, entre 2024 et 2025, dans l'un des accueils de loisirs de leur commune ou du territoire de l'Agglomération. Un engagement qu'ils vivent plutôt bien et qui leur rappelle le temps d'une enfance pas si lointaine. Ainsi, pour Diane qui vient de Lillemer : « Le fait d'avoir fait partie de ces enfants qui ont été en centre aéré fait que, oui, je me suis sentie concernée par ce projet. » Après cette première semaine de formation initiale, du 27 avril au 4 mai, les stagiaires effectueront un deuxième stage plus pratique, cet été, dans l'un des accueils de loisirs du territoire. Un ultime stage de perfectionnement, du 28 octobre au 2 novembre 2024, viendra clore cette formation assurée par la ligue de l'enseignement 35. L'objectif : que les 26 inscrits décrochent leur diplôme d'ici la fin de l'année. Un bilan sera tiré à l'issue de cette opération afin d'envisager son potentiel renouvellement.

Handicap, tous concernés ! une deuxième action entamée

Toujours dans le cadre de la convention territoriale globale, qui n'est autre que l'axe solidarité - proximité du projet de territoire de Saint-Malo Agglomération, une soirée de sensibilisation et de formation intitulée Handicap, tous concernés ! a été organisée, le 16 mai dernier. Animée par le pôle ressources handicap 35, la soirée a réuni une quarantaine de participants, élus et techniciens du territoire en charge de l'enfance. L'objectif était de répondre à leurs attentes en matière de formation pour mieux accueillir et accompagner les enfants en situation de handicap au sein des structures présentes sur l'agglomération. D'autres temps forts sur ce thème suivront, notamment au moment du festival Regards croisés, du 6 au 8 novembre 2024 au Palais du Grand Large à Saint-Malo.

« La convention territoriale globale n'est autre que l'axe solidarité - proximité du projet de territoire. »



Armelle Bailleul et une partie de son équipe (forum de l'emploi 2023)



Les 5 valeurs du projet pédagogique du Mape

Après avoir rédigé son projet de fonctionnement 2023-2026 dans le cadre de sa convention avec la CAF, le Mape (Malo Agglo petite enfance) s'apprête à sortir son projet pédagogique : un document de référence pour diffuser ses valeurs éducatives, ainsi que les pratiques et attitudes professionnelles qui en découlent. Explications d'Armelle Bailleul, responsable du Mape.

À quoi sert un projet pédagogique ?

Il s'agit d'affirmer les valeurs défendues par l'équipe du Mape et les professionnels de l'accueil individuel. Ces valeurs, elles constituent le cœur de nos métiers et on les porte au quotidien (au travers des ateliers d'éveil, des temps forts, des rendez-vous avec les familles...), mais on ne les avait pas encore formalisées. C'est important pour pouvoir les diffuser et les mettre en œuvre de manière cohérente.

Les assistantes maternelles de l'Agglomération sont-elles impliquées ?

Une vingtaine d'entre elles participent, avec l'équipe du Mape, à nos soirées de réflexion. Il y en a trois. La première, fin 2023, a permis de déterminer nos valeurs. La deuxième portait sur le métier d'assistante maternelle : le savoir-faire et le savoir-être. La troisième vise à mettre en œuvre, de manière cohérente, ces valeurs communes.

Ces valeurs, quelles sont-elles ?

Plaisir, sécurité, entraide, respect, valorisation et autonomie.

Concrètement, ça se traduit comment ? Par exemple, le respect.

Par beaucoup de choses comme une salle aux normes, propre, qu'on peut mettre à disposition quand on reçoit des usagers. On respecte les familles. On respecte l'enfant. S'il n'a pas envie de faire une activité, s'il ne veut pas mettre ses mains dans la peinture, on ne l'oblige pas, puis finalement, s'il le fait, on lui dit que c'est super, qu'il a réussi. Un enfant qui se met à marcher, on va lui dire bravo.

Donc, vous le valorisez quand il arrive à passer une étape. Mais qu'est-ce qui l'incite à le faire ?

L'entraide, la manière de parler. On ne dit pas à l'enfant que c'est difficile, qu'il ne va pas y arriver. On le laisse libre de se lancer, selon son développement.

C'est ce qu'on appelle la motricité libre ?

Tout à fait. La motricité libre favorise l'autonomie dans le respect du développement de l'enfant. Un bébé qui n'est pas prêt pour être en position

assise va rester au sol où il va se mouvoir librement. D'ailleurs, on n'a pas du tout de transat pendant nos matinées d'éveil. C'est un choix et les assistantes maternelles sont plutôt en accord avec nous puisque, chez elles, elles reproduisent ce que nous proposons.

Dans ce que vous dites, le plaisir des enfants semble être une constante...

C'est important pour les enfants. Ça l'est aussi en tant qu'adulte. C'est important de partager de bons moments avec les gens qu'on accueille, de partager des moments festifs. Par exemple, les Festy'Mape.

À qui sera diffusé ce projet pédagogique ?

Une fois rédigé, il sera présenté aux élus et incorporé dans une plaquette qui sera diffusée à tous les usagers du Mape, professionnels et parents.



Le partenariat s'est construit autour du skipper malouin Jules Bonnier

Saint-Malo Agglomération et Rennes Métropole font à nouveau voile ensemble !

Territoires engagés dans une coopération historique, Saint-Malo Agglomération et Rennes Métropole ont souhaité lui donner un nouveau cap. Pour la troisième fois, les deux collectivités ont conclu un partenariat nautique de trois ans autour du skipper malouin Jules Bonnier, avec en ligne de mire la transat Québec-Saint-Malo dès juillet et la Route du Rhum – Destination Guadeloupe édition 2026.

Renforcer la coopération, les synergies locales et promouvoir le développement durable du grand territoire Rennes – Saint-Malo, voilà ce qui a poussé Saint-Malo Agglomération et Rennes Métropole à conclure un nouveau partenariat de trois ans, avec l'écurie nautique Mersea course au large. Les deux intercommunalités viennent ainsi accorder leur soutien au skipper malouin Jules Bonnier, engagé en 2026 dans l'emblématique Route du Rhum-Destination Guadeloupe avec son class40 numéro 153 « Nestenn-Entrepreneurs pour la Planète ». Le sportif, passionné de voile depuis son plus jeune âge, avait signé une belle performance lors de la précédente édition, en 2022, et excellé en mer à l'occasion de compétitions internationales.

Avec Jules Bonnier et son écurie, cap sur les transitions !

Cette collaboration vient illustrer l'ambition et la volonté des partenaires face aux enjeux

écologiques, sociaux et économiques de notre territoire commun. Le choix de Jules Bonnier, remarqué pour ses performances et son engagement en faveur des transitions écologiques, reflète cet état d'esprit. Celui-ci sera incarné, symboliquement, par le slogan « Cap sur les transitions », lequel figurera désormais sur le navire et les équipements du skipper.

Un partenariat orienté sur les transitions, le développement durable et l'inclusion

L'exemplarité environnementale (matériaux biosourcés, recyclage des voiles et des vêtements de mer, gestion des déchets...) ainsi que la parité entre les femmes et les hommes dans l'écurie sont des engagements fondamentaux qui structurent ce nouveau partenariat. Saint-Malo Agglomération et Rennes Métropole ont aussi souhaité mettre l'accent sur la sensibilisation des jeunes et scolaires à la course au large et à la mer, milieu naturel impacté par les enjeux

majeurs de notre époque. Tout au long des trois années et au rythme des compétitions, dont la première sera la Québec-Saint-Malo qui débutera le 30 juin prochain, des temps de rencontres, échanges et animations seront régulièrement organisés entre Jules Bonnier et les deux collectivités, à destination de la jeunesse.

Toutes et tous derrière Jules !

Nous invitons le public à suivre cette nouvelle collaboration et à soutenir Jules Bonnier dans ses courses et préparations pour la Route du Rhum 2026. En réaffirmant ensemble l'engagement à faire « Cap sur les transitions ! », main dans la main avec leur nouvelle figure de proue, Jules Bonnier, Rennes Métropole et Saint-Malo Agglomération entendent continuer à conjuguer ambition environnementale, engagement local, esprit d'équipe et sens du collectif dans leur action publique, et à promouvoir ces valeurs sur leur territoire.

Lutte avec un seul bras, parcours à l'aveugle... Les scolaires s'essaient au handisport

Mardi 2 et jeudi 4 avril, AquaMalo organisait des activités de handisport auprès des scolaires. Guillaume Launay, ancien athlète de haut niveau en natation, était présent pour échanger avec les enfants. Une initiative destinée à promouvoir les valeurs de l'olympisme et du paralympisme, à seulement quelques mois des Jeux de Paris 2024.

Les valeurs de l'olympisme rayonnent à AquaMalo. À quelques mois de l'événement sportif le plus attendu de l'année, les bassins voient affluer les scolaires pour une initiation inédite. Mardi 2 et jeudi 4 avril, les enfants se sont essayés au handisport. Sur un tapis gonflable flottant sur l'eau, deux écoliers malouins s'affrontent dans une épreuve de lutte à un bras. Au premier qui fera tomber l'autre! Quelques mètres plus loin, certains de leurs camarades la jouent plus collectif. Des binômes se forment. Le premier

guide le second, lequel avance à l'aveugle, équipé de lunettes à fond noir, sur un parcours terrestre et aquatique. À leurs côtés, d'autres doivent se passer de leurs jambes, entourées d'un élastique. De la curiosité et de l'amusement, voilà ce qui transparaît sur le visage des écoliers, lesquels ne rechignent pas à tester les activités. Loin de là. Les jeux paralympiques offrent en cela une véritable opportunité de « sensibiliser les enfants au handicap », comme le confie Océane Richeux, maître-nageuse en alternance à AquaMalo et, surtout, organisatrice de ces deux journées d'animation. « Les enfants sont réceptifs. J'ai d'ailleurs eu le retour d'une école qui m'a indiqué qu'ils avaient été ravis de participer à l'événement », complète-t-elle.

Un temps d'échange avec Guillaume Launay, ancien champion de natation

Epaulée par ses collègues sur les différents ateliers, Océane Richeux avait également à ses côtés un invité de marque. Le nageur Guillaume Launay, ancien athlète de haut niveau en natation handisport, était de la partie. Âgé de 37 ans,

le médaillé aux championnats du monde et d'Europe, a pris un temps pour échanger avec les enfants. « Je trouve cela bien que tout le monde puisse voir que même en fauteuil, on peut faire de la natation, que ce soit avec des personnes valides ou en handisport comme avec des personnes amputées », a ainsi confié le sportif. « Est-ce que vous pouvez faire tous les sports ? », « qu'est-ce que vous ne pouvez pas faire au quotidien ? », « est-ce que toutes les salles de sport sont équipées pour vous ? »... Autant de questions qui ont germé dans l'esprit des enfants durant ces deux jours de piscine pas comme les autres!

AquaMalo fait ses jeux

Vendredi 5 avril, AquaMalo organisait un événement tout public visant à célébrer l'année olympique. Les participants ont pu pratiquer des activités sportives aquatiques et terrestres (basketball aquatique, tennis de table aquatique, natation contre la montre, escrime sur l'eau, tir sur cible, jeu du chat) ou encore se tester autour d'un quizz sur l'histoire des JO. Toutes ces animations étaient encadrées par des éducateurs aquatiques, des associations et des personnalités sportives du paysage malouin.



Guillaume Launay a pu passer un temps avec les écoliers et répondre à leurs questions.



Parmi les activités proposées aux enfants, la lutte avec un seul bras!



L'Agglo aide ses communes à faire rayonner l'esprit des JO

En intégrant le label Terre de jeux 2024, Saint-Malo Agglomération s'est notamment engagée à soutenir les communes du territoire dans l'organisation de manifestations sportives. Par une délibération votée le 8 février 2024, le conseil communautaire a ainsi approuvé le dispositif de soutien aux initiatives communales dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Celui-ci consiste à accorder un montant de 1 000 euros maximum par commune représentant 50 % de la dépense communale. Cancale, Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine, La Gouesnière, Saint-Guinoux, Saint-Jouan-des-Guérets ont toutes cinq bénéficié de cette aide.



Voilà à quoi ressemblera le futur restaurant universitaire conçu par le cabinet Terreneuve.

Futur restaurant universitaire : découvrez le projet sélectionné !

Au campus de Paramé, le futur restaurant universitaire/learning center se dévoile. Découvrez les contours de ce projet très attendu par les étudiants, notamment les 287 élèves de l'École nationale supérieure maritime, lesquels ne disposent aujourd'hui pas de solution de restauration.

L'architecte chargé de la construction du futur restaurant universitaire/learning center de Saint-Malo est désormais connu. Il s'agit du cabinet Terreneuve, connu pour avoir conçu, il y a peu, le bâtiment de l'École nationale supérieure maritime.

Que contiendra ce restaurant universitaire/learning center ?

Ce futur site rassemblera, comme son nom l'indique, une partie restauration et un espace d'étude, appelé learning center, en rez-de-chaussée. Côté restauration, une grande salle sera aménagée, accompagnée de plus petites pièces et de tables extérieures abritées, sans oublier également toute la partie de production (préparation culinaire, laverie, stockage des denrées...). Pour le learning center, ce sont quatre salles de travail qui seront déployées dont deux mutualisables. Toutes disposant d'un accès à l'extérieur. A cela sera associé un espace café en libre-service commun. Des locaux techniques sont également prévus en étage.

Pourquoi ce projet plutôt qu'un autre ?

La plus-value architecturale, la sobriété et la fonctionnalité du bâtiment ont conquis le

jury. Au même titre que les choix énergétiques proposés par Terreneuve (chaufferie au bois, gestion du confort d'été avec un système de rafraîchissement naturel des pièces et ventilation naturelle par ouvrants motorisés...), lesquels permettent d'optimiser les coûts d'exploitation du bâtiment.

Pour quand est prévue la mise en service du bâtiment ?

Les travaux devraient débuter à la fin de l'année 2024 pour une livraison de l'équipement, hors aléas éventuels, prévue fin 2025. A l'issue de sa construction, le restaurant universitaire/learning center sera géré par le Crous.

Quel est le coût du projet ?

Le coût global du projet est estimé à environ 6,7 millions d'euros TTC. L'étude de programmation a démontré que le budget prévu initialement (en 2019) n'était plus suffisant, notamment du fait de l'augmentation des coûts des matériaux, et de l'intégration d'une cuisine de production. Les différents partenaires ont revu leur participation à la hausse avec des efforts financiers conséquents.

Pourquoi des logements étudiants ne sont-ils pas intégrés à ce bâtiment ?

Le projet initial ne prévoyait pas de construction de logements, qui auraient pu être aménagés sur un potentiel étage. Le Crous, futur exploitant du site, n'avait pas, en 2019, identifié Saint-Malo comme un territoire prioritaire en la matière. Il aurait donc fallu repenser entièrement l'équipement pour intégrer cette nouvelle fonctionnalité. Pas si simple au regard du montage très complexe d'une opération comme celle-ci, comptant de nombreux partenaires, et qui implique des problématiques foncières et financières de taille. Sur ce dernier point justement, l'Agglomération était dépendante du contrat de plan Etat-Région (NDLR : un outil de financement pour les projets structurants), négocié entre les deux entités. La collectivité n'a obtenu le feu vert qu'en 2023, soit quatre ans après sa demande initiale.

Si le restaurant universitaire est la première des urgences à régler, l'Agglomération a bien pris en compte le besoin des étudiants en matière d'hébergement. Celui-ci est clairement identifié dans le cadre du deuxième schéma local de l'enseignement supérieur, adopté au conseil communautaire de décembre 2023. Ainsi, le projet de création de nouveaux logements étudiants à côté de l'IUT est à l'ordre du jour. Celui-ci s'inscrit dans le cadre du programme Territoires engagés pour le logement, initié par l'État et pour lequel la ville de Saint-Malo a été retenue parmi les 22 lauréats.

« L'objectif est de valoriser le temps de restauration scolaire »

En impulsant le dispositif Plaisir à la cantine, l'Agglomération compte bien réenchanter les repas à l'école primaire. Ou comment accompagner, pendant 10 mois, les acteurs concernés par la restauration scolaire (élus, gestionnaires, responsables de la restauration scolaire, Atsem ou encore parents d'élèves) pour mieux comprendre le rapport des enfants à la nourriture. La diététicienne-nutritionniste, Anne Béraud, nous en dit plus sur ce projet ambitieux qu'elle coordonne.

Diététicienne-nutritionniste de santé publique, Anne Béraud intervient essentiellement dans le milieu de la restauration scolaire. L'experte fera office de véritable pivot dans la mise en place du programme Plaisir à la cantine, pour lequel elle a été mandatée par la Draaf Bretagne (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, ndlr), le financeur du dispositif. Interview.

Quel grand principe se cache derrière l'idée de plaisir à la cantine ?

Il s'agit d'un dispositif de formation et d'accompagnement des équipes de restauration scolaire avec, pour volonté, de faire du repas de midi un temps éducatif. L'enfant doit apprendre à manger de tout, devenir omnivore. Je vous rassure, il est tout à fait normal qu'un écolier de sept ans n'aime pas les choux de Bruxelles. Mais est-ce que cela veut pour autant dire qu'il doit le rayer de son alimentation ? Absolument pas. Il faut le familiariser avec. L'enfant n'est pas obligé de tout aimer, en revanche il doit essayer de tout connaître.

Comment cela s'illustre-t-il dans votre manière de former les équipes de restauration scolaire ?

Par du partage d'expérience. On ouvrira à la discussion des problématiques particulières, comme « je ne comprends pas pourquoi les enfants ne finissent jamais leur assiette quand je leur prépare tel repas » par exemple, en essayant de trouver ensemble des solutions. On sera souvent sur du cas par cas et c'est ça qui est génial. Plusieurs experts interviendront également pour aborder la question des comportements alimentaires de l'enfant, de l'éducation au goût ou encore de la sociologie du mangeur. L'objectif est de valoriser le temps de restauration scolaire, de mieux interpréter les réactions des enfants, leur rapport à l'alimentation.



Mieux analyser la relation de l'enfant à la nourriture, c'est aussi mieux cerner sa manière de se comporter à table ?

Tout à fait. Le repas à la cantine est extrêmement codé. Il faut pouvoir s'en rendre compte. Une spécialiste décryptera tout cela pendant une journée afin de démontrer que la manière qu'ont les enfants de manger n'est pas innée mais bien normée. « On ne met pas les coudes sur la table », « on ne boit pas dans le verre du voisin », « on ne se lève pas de table pendant le repas » sont autant d'exemples qui témoignent de cette réalité.

En tant qu'experte sur le sujet, constatez-vous ces dernières années une évolution dans l'éducation à l'alimentation ?

En visitant notamment des collèges et des lycées, je me suis rendue compte que les adolescents apprécient de plus en plus de manger des légumes. C'est encore plus frappant avec les

étudiants qui vont même jusqu'à en réclamer au Crous. Pourquoi ? Car ce sont souvent des aliments qu'ils ne savent pas bien cuisiner.

Le projet alimentaire territorial (PAT)

Le dispositif Plaisir à la cantine s'inscrit dans le projet alimentaire territorial (PAT) porté par Saint-Malo Agglomération. Celui-ci vise à permettre à tous les habitants et visiteurs du territoire d'accéder à une alimentation locale et durable qui contribue à la préservation d'une agriculture et de filières nourricières, respectueuses de l'environnement, adaptées aux risques climatiques et économiquement viables.

Un lancement en septembre 2024

Le dispositif a été présenté en bureau communautaire le 28 mars. Il a été évoqué à cette occasion la volonté que l'ensemble des communes de l'Agglomération s'inscrivent collectivement dans ce projet qui débutera en septembre 2024.

Jeunes agriculteurs : de La Gouesnière au Tronchet, à la rencontre de la nouvelle génération

Soutenus financièrement par l'Agglomération à travers un pass, de jeunes agriculteurs du territoire ont ouvert les portes de leur exploitation le 7 juin pour une visite matinale.

L'opportunité de mieux connaître et valoriser ceux qui font vivre cette terre nourricière.

Des artichauts et patates douces de La Gouesnière aux tommes de chèvre du Tronchet, les aliments de notre terroir et ceux qui les produisent méritent bien un coup de projecteur. C'est en substance la réflexion qui a germé dans l'esprit de Pierre-Yves Mahieu. Vendredi 7 juin, le 1^{er} vice-président de Saint-Malo Agglomération a rassemblé les élus et partenaires du territoire à une matinée de visite à la ferme. La collectivité fête en effet, en 2024, les cinq ans d'existence du pass jeune agriculteur, un soutien financier de 5 000 euros destiné à accompagner l'installation des nouvelles générations. Treize hommes et femmes en ont jusqu'ici bénéficié, dont 12 encore en activité. Plusieurs d'entre eux étaient là ce vendredi. Un bus a été affrété tout spécialement pour sillonner le sud de l'agglomération, à la rencontre de deux des agriculteurs aidés.

Frédéric Leduc, l'agriculture dans le sang

Une première halte est marquée dans une exploitation légumière de La Gouesnière, « une des rares encore située dans un centre-bourg », glisse Pierre-Yves Mahieu. À la ferme de Launay Busnel c'est une histoire de famille. Frédéric Leduc a repris en 2020 l'exploitation de ses parents qui, eux-mêmes, la tenaient de ses grands-parents. D'une agriculture « conventionnelle » très tournée vers la vente directe, à la récolte des choux dans le marais blanc « dans lequel on ne s'enlise plus », en passant par l'impact du changement climatique « avec de longues périodes de sec puis de flotte », le paysan, calme et concis, partage son quotidien. Le maraîcher invite ensuite le groupe à le suivre à travers les serres, « le cœur de notre activité en été », précise-t-il, entouré de ses plants de tomates et d'aubergines. À l'extérieur, on voit poindre des artichauts. Sa voisine, la patate douce, « davantage à la mode », a été plantée hier. Plus confidentiel, le cardon s'est aussi fait une place : « les gens en consomment dans les



Élus, partenaires de l'Agglo et agriculteurs ont visité la ferme Launay Busnel à La Gouesnière.

soupes », raconte l'agriculteur. Le petit tour du propriétaire et de quelques-uns des 90 hectares exploités s'achève autour des tracteurs et autres arracheuses de patates douces.

De la compta aux chèvres, la vie trépidante d'Aurore Donio

Retour dans le bus et direction la Villegâte au Tronchet. Changement d'ambiance. L'énergique Aurore Donio a déjà vécu 1 000 vies : « j'ai été assistante de direction, comptable, prof... », énumère celle qui dit exercer désormais « le plus beau des métiers ». La voilà aujourd'hui à la tête d'un cheptel caprin. À La Chèvrerie d'Aurore on opère en circuit-court et on transforme le lait. L'agricultrice traite 70 chèvres de races poitevine et alpine et produit aussi bien du « boursin de chèvre, du frais, du mi-frais que de l'épicé », le tout en bio. « Bref j'adore expérimenter des choses et faire tester aux gens ! », s'en amuse-t-elle. L'agricultrice livre les « restaurateurs, Amap, collectivités, particuliers » et possède un magasin à Miniac-Morvan.

Dociles, plusieurs de ses chèvres flânent sur une parcelle des 14 hectares qu'Aurore Donio a reçus de ses parents. « J'ai eu cette chance mais il me

manque encore 20 hectares, notamment pour pouvoir alimenter mes animaux », regrette-t-elle, évoquant par là même les criantes difficultés à acquérir du foncier.

La visite ne pouvait se terminer sans une dégustation de fromages. Un avant-goût de ce qui attendait ensuite le groupe de visiteurs aux halles du Tronchet. C'est là-bas, au cœur de cette « commune agricole, rurale, avec au cœur de son environnement l'étang de Mireloup et une partie de la forêt domaniale », pour reprendre les mots d'accueil du maire Pascal Briand, qu'ils ont pu déguster des produits confectionnés par nos jeunes agriculteurs. Vins, fromages et bonbons au miel... Un final en beauté !

Les conditions d'obtention du pass JA :

- Être âgé de 18 à 40 ans
- Avoir son siège d'exploitation sur l'une des 18 communes de SMA
- Être titulaire d'un diplôme de niveau IV
- Être exploitant à titre principal selon les statuts de la MSA et être bénéficiaire de la demande d'aide à l'installation (DJA)
- Suivre un dispositif d'accompagnement à l'installation

12 pass jeunes agriculteurs, 12 talents

Ewenn Monnier
Écosse (lieu-dit L'Écosse)

Pierre Louboutin
L'Oasis de la Basse Rue (La Basse Rue)

Pierre Benis
(La Ville-Jean)

David Mallard
(La Croix Margaro)

Flora Gentet
La ferme du Biez Jean (La Ville Goriou)

Édouard Cazals
Les longues vignes

Julien Gautier
La ferme de la Rance

Guillaume Mousseon
(La Barre Guineheuc)

Aurore Donio
La chèvrerie d'Aurore (Villegâte)

Jonathan Goguelin
Beezh Api (La Barre Guineheuc)

Manon Hocquaux
Écurie de la Ville Morin (La Ville Morin)

Frédéric Leduc
Ferme de Launay Busnel

Les vélos électriques en libre-service sont arrivés

